

SOMMAIRE

- 1783, état de la terre et captalat de Certes 1
(Pierre Labat)
- Familles du Pays de Buch : les Dehillotte 8
(Michel Boyé)
- Bassin d'Arcachon et rives de Dordogne 26
(Jacques Clémens)
- Esquisse de l'évolution démographique dans le
Pays de Buch depuis la Révolution Française 33
(Fernand Labatut)
- Textes et documents 60
- Vie de la Société 62

"REGARDS SUR LE PAYS DE BUCH"

(ouvrages parus, en vente en librairie ou par la Société)

- La Révolution à La Teste - 1789-1794
(Fernand Labatut - 90 F)
- Histoire des produits résineux landais
(Robert Aufan et François Thierry - 100 F)
- Oeuvres de Guillaume Desbiey (80 F)
- La Ville d'Hiver d'Arcachon (2ème édition)
(guide itinéraire - 20 F)
- Marais et forêts sur les bords du Lac de Cazaux
(guide itinéraire - 10 F)
- Le littoral gascon et son arrière-pays
(actes du colloque - Arcachon octobre 1990 - 120 F)

Directeur de la publication : M. BOYÉ
Dépôt légal : 4ème trimestre 1992
Commission paritaire de presse N° 53247
20ème année
Imprimerie Graphica - Arcachon

Prix : 30 francs

SOCIÉTÉ HISTORIQUE
ET ARCHÉOLOGIQUE
D'ARCACHON
I.s.s.n. 0339 - 7947

NUMÉRO 74

4ème trimestre 1992



BULLETIN
de la
Société Historique et Archéologique
d'ARCACHON et du PAYS de BUCH

La Société Historique et Archéologique d'Arcachon et du Pays de Buch (et communes limitrophes), fondée en novembre 1971, a pour but de recenser, conserver et mettre en valeur tout ce qui intéresse l'histoire de la région, de l'époque préhistorique aux événements actuels, de susciter de l'intérêt pour son passé, de satisfaire la curiosité historique ou le besoin d'information du public.

COTISATION

- 1) - Elle couvre la période du 1^{er} janvier au 31 décembre, quelle que soit la date d'adhésion.
Les personnes qui adhèrent en cours d'année reçoivent les bulletins de cette année déjà parus.
- 2) - Le taux est fixé lors de l'assemblée générale annuelle.
Année 1992 : 100 F., mais chacun peut majorer cette somme à son gré.
- 3) - Le paiement s'effectue :
- soit par virement postal direct :
Société Historique et Archéologique d'Arcachon
4486 31 L Bordeaux
- soit par chèque bancaire au nom de la Société et adressé au trésorier : M. Robert Aujan, 56 bd du Pyla - 33260 LA TESTE.
- 4) - Le renouvellement doit être effectué avant le 31 mars, sinon, le service du bulletin sera suspendu automatiquement.

PAYS DE BUCH

Arcachon - La Teste - Gujan - Mestras - Le Teich

Mios - Salles - Belin-Beliet

Biganos - Marcheprime - Croix d'Hins

Audenge - Lanton - Andernos

Arès - Lège - Cap-Ferret - Le Porge

Lacanau - Saumos - Le Temple

N.B. - Les articles publiés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs

1783 - ÉTAT DE LA TERRE ET CAPTALAT DE CERTES

DESCRIPTION ET REVENUS

Dès qu'il entra en possession de la Seigneurie de Certes, en 1757, au décès de son père, le Marquis François Emery de Civrac entreprit l'oeuvre immense de mise en valeur de sa seigneurie.

Il concéda de très nombreux baux à fief dans la lande. Ainsi se créa Lubet ; mais aussi il concéda des dizaines de milliers d'hectares de landes à Mios, Biganos, Saint-Jean-d'Illac, Saumos, Martignas.

Il vendit de la même façon la presque totalité des côtes et prés salés pour la construction de marais salants.

Beaucoup plus de la moitié des 120.000 hectares de landes sortit de son patrimoine.

L'arrêt du Conseil d'Etat du Roi de 1768 accorda au Marquis de Civrac le bénéfice de la suppression des taxes spécifiques sur le sel. Cette faveur était énorme, beaucoup trop.

Un nouvel arrêt du 7 septembre 1773 annula l'arrêt de 1768. Tous les concessionnaires des prés salés, qui avaient terminé la construction des salines, se trouvèrent en état de cessation de paiement. Civrac lui-même qui depuis longtemps déjà ne payait plus ses fournisseurs se trou-

va en faillite. Il devait plus d'un million de livres (300 millions de nos francs actuels).

Il décédait le 28 décembre suivant. Le Roi confia la faillite à une commission extraordinaire de son Conseil qui avait pour mission de gérer Certes et de limiter la catastrophe.

Dès 1779, la décision était prise de vendre Certes. En 1782, des tentatives de ventes eurent lieu de quinzaine en quinzaine. Les offres faites étaient dérisoires. Le Roi lui-même ne voulut pas de Certes.

Le 3 juillet 1783, une large publicité fut donnée à cette mise en vente, toujours sous le contrôle des Commissaires de Conseil. Une affiche imprimée fut largement diffusée. Elle décrivait, avec tous les détails, les revenus de toute nature qu'on pouvait tirer de Certes.

Cette affiche n'eut encore aucun résultat. A la Révolution, Certes, invendable, était toujours sous administrative judiciaire. Cette affiche de 1783, compte tenu du sérieux de son élaboration et de la précision de son contenu, est un tableau exceptionnel de la Seigneurie de Certes et de ses revenus en 1783. C'est pourquoi nous la reproduisons ici «in extenso». Sans doute, appelle-t-elle des commentaires nombreux et détaillés. Ils pourront faire l'objet de notes ultérieures.

Pour faciliter la lecture du texte* et sa compréhension, on pourra passer des journaux aux hectares en divisant les chiffres par trois. Les sommes exprimées en livres tournois peuvent être actualisées en les multipliant par 300 pour avoir des francs actuels. Ainsi, le total des revenus de Certes qui s'élevait à 39.872 livres représenteraient en 1992 à peu près $40.000 \times 300 = 12.000.000$ de francs par an.

Pierre Labat

* origine du texte : Archives Nationales V7/179

**ÉTAT DE LA TERRE CAPTALAT DE CERTES
A VENDRE PAR LICITATION
DEVANT MESSIEURS LES COMMISSAIRES
DU CONSEIL**

Le Captalat de Certes est composé de cinq paroisses, Audenge, Lanton, Biganos, Lamothe et Mios et de partie de celles de Saint-Jean d'Illac, du Porge et du Barp avec haute, moyenne et basse justice, relevant du Roi en plein fief à cause de son Duché de Guyenne, avec six foires par an et un marché chaque jeudi de la semaine ; cette terre à 55 lieux de Tour et 10 à 12 de Traverse.

Le château est situé à 8 lieux de Bordeaux sur le Bassin d'Arcachon, bâti à neuf et ayant 16 chambres de maître en rez-de-chaussée.

**DROITS UTILES ET REVENUS
DE LA DITE TERRE**

I) Les cens et rentes en bled, froment, millet, bougies, chapons, canards, poulets, lods et ventes et droit d'échange, du produit annuel de 6233 livres

II) Bois taillis	<i>Journaux</i>
Le bois appelé La Garenne proche du château contenant	395,5
Celui appelé de la Mothe	250,5
Celui appelé du Bourdet (à Mios)	32
Celui appelé Pradeau de Ponneau (à Mios)	20
Celui appelé de Lubec (Audenge)	482
Celui appelé De Berganton (St Jean d'Illac)	462
Celui appelé de Cassi (Lanton)	90,2/3
Celui appelé du Pradeau blanc du Pujau (Lanton)	6
Celui appelé de la Harpe (Lanton)	12
Celui appelé à Menian (Audenge)	9

Celui appelé au Goua (Audenge)	9
Celui appelé à Rave (Audenge)	10
	1.690
Qui en coupe réglée de 10 ans suivant l'usage du pays, composent 169 journaux par an sur le pied de 30 livres le journal	5070 livres
III) Le droit de pacage sur 176.000 journaux de lande et bruyère dépendant de la dite terre, servant de pacage aux troupeaux, produisant annuellement	2890 livres
IV) Les prés d'eau douce et pacages aux environs du château contenant 41 et demi journaux produisant le tout	340 livres
V) La ferme du pré de la Mothe, affermé au Sieur Dunouguey	60 livres
VI) Pour le produit des terres labourables, situées aux environs du château cultivées à moitié fruits	80 livres
VII) Un domaine à Berganton, commune de St-Jean d'Illac logement terre labourable, jardin et pré contenant 48 journaux compris l'appié appartenant au Sieur Chauvin moyennant	820 livres
VIII) Une vigne, terre et maison de vigneron de 24 journaux au Pujau de Mongrand du produit de	80 livres
IX) Deux moulins à eau, l'un paroisse de Lanton affermé à Hazera 90 boisseaux de seigle et l'autre paroisse d'Audenge affermé à Jean Lurie 85 boisseaux de seigle à raison, année commune, de 12 livres le boisseau	2100 livres
X) Deux tuileries de Biganos affermées à Boismorin (il faut lire «Jean Bosmorin» surnommé «Méchinon», il construisit le château de Certes) chaque année	520 livres
XI) Deux bacqs pour le passage de la rivière de	

Leyre, l'un à Lamothe et l'autre à Mios afferchés au Sieur Techoueyre	832 livres
XII) L'appié au Pas Simonnet afferché au sieur Rigaud	150 livres
XIII) Pour le produit de la graine de pin afferché	70 livres
XIV) Pour un droit de dimon qu'on a droit de prélever sur un canton de la paroisse d'Audenge	45 livres
XV) Boulangerie et grenier attachés, afferchés .	90 livres
XVI) Pour le loyer de neuf maisons, lesquelles en forment 18 par la manière dont elles sont construites, 18 familles y logent à 12 livres par habitation	216 livres
XVII) Pour le revenu de la résine sur 3 pièces de Pignadas l'une au lieu du Renet, l'autre au lieu de Pas Simonnet et la troisième à côté du château de Certes afferché qu'on peut porter année commune à 60 livres le millier	600 livres

REVENUS EN OEUVRE DE PINS

XVIII) De celle qu'on peut faire annuellement dans les Pignadas de Berganton en deux pièces contenant 672 journaux, 150 douzaines d'oeuvre à 8 livres la douzaine, pris et faits sur les lieux	1200 livres
XIX) Pour celle qu'on peut faire dans les Pignadas de Ponneau contenant 815 journaux, du Pas Simonnet et de la Garenne qui produisent le double de ceux de Berganton, mais comme l'éloignement de Bordeaux est plus considérable que ceux de Berganton, le produit net n'est plus que de	1600 livres
XX) La chasse aux palombes afferchée	30 livres

MARAIS SALANTS

XXI) Droits d'agrière au 12ème et dime seigneuriale	
---	--

au 13ème soit en sel ou en grains, tant sur les marais salans que sur toutes les terres en telle nature de productions qu'elles puissent être concédées à Messieurs d'Arcambal, de la Barberie, Comte Pardaillan, l'abbé de la Tour d'Auvergne, de la Chevalerie, de Bonneuil, et de Langouran par à eux faite par feu Monsieur le Marquis de Civrac de la contenance de 1640 journaux qu'on estime le produit à 6250 livres

XXII) Un terrain desséché sur les bords du Bassin d'Arcachon paroisse d'Audenge, renfermé de fortes digues en terre sur lesquelles sont construites 262 livres de marais salans en y ajoutant trois autres parties détachées du produit de 9350 livres

XXIII) Pour les bosses sur les dites digues d'après un bail, affermé du produit de 400 livres

XXIV) Pour le produit de la pêche des dorades, mules, brignes, carrelets et autres poissons qui se fait dans le réservoir des marais salans du produit d'après la régie de 566 livres 8 S 4D

XXV) Pour le produit de la pêche des anguillons qui se fait tous les carêmes dans le dit marais salan, du produit d'après la régie de 250 livres

Total : 39.872 livres 8S 4D*

Il y a des mines de fer assez abondantes pour pouvoir y établir des forges et fournaux.

* Les sommes s'expriment en : L : livre, S : sol, D : denier

OBSERVATIONS SUR LES CENS ET RENTES

Feu Monsieur le Marquis de Civrac dans les dernières années de sa vie consentit plusieurs baux à cens, il ac-

cordait 10 à 12 années sans payer la rente imposée, il y en a dont les délais sont expirés, d'autres qui sont sur le point d'échoir, ce qui donnera une forte augmentation au papier terrier.

Depuis, Monsieur le Comte de Civrac, en présence de Messieurs les directeurs des créanciers, a pareillement fait beaucoup d'accensements dont la rente est servie et qui ne sont pas non plus compris dans le présent contrat.

Ces deux objets formeront au moins 2000 livres d'augmentation.

SUR LES DROITS DE PACAGE

On n'a porté le produit que d'après un ancien état, il n'est pas douteux qu'il a beaucoup augmenté et qu'il augmente tous les jours.

SUR LES PIGNADAS DE BERGANTON ET DE PONNEAU

C'est une nouvelle complantation de 15 à 16 ans. Dans ce moment, on ne retire que le produit de l'oeuvre, mais dans quatre ou cinq ans, ils commenceront à produire de la résine, et sous peu d'années, ce produit sera au moins de 1000 livres, attendu que plus ces arbres vieillissent, plus leur production augmente.

AGRIERES, DIMES SEIGNEURIALES ET MARAIS SALANS

Ces deux parties sont dans le cas de produire le double et même le triple de ce qu'ils sont portés au présent état surtout en temps de paix. La circonstance actuelle sera très favorable, au moyen du droit qu'ont les Américains de faire la pêche à Terre Neuve, ils n'ont point de sel dans leur continent ; ils sont nécessités de le tirer de France.

La publication s'en fera le jeudi 3 juillet 1783 à l'hôtel de Monsieur de Lambon l'un des commissaires, rue Saint-Jacques et les autres à pareil jour de quinzaine en quinzaine.

FAMILLES DU PAYS DE BUCH

LES DEHILLOTTE

Cette famille dont les origines -connues- se situent dans la paroisse de Gujan, partiellement bourgeoise au XVIIIème siècle⁽¹⁾, a marqué de son empreinte l'histoire du Pays de Buch. Non pas de manière tapageuse ou par l'exercice de hautes fonctions, mais par la position acquise par plusieurs de ses membres dans des activités liées à la mer (propriétaires de barques, marchands poissonniers, charpentiers de marine) et surtout par deux représentants de l'une et l'autre branches -les Dehillotte-Ramondin et les Dehillotte-Bichoque- qu'une tradition familiale⁽²⁾ voudrait voir issues «de deux frères qui n'ont voulu en aucune manière que l'on puisse les confondre».

Cette heureuse initiative qui permet aux généalogistes de s'y retrouver plus facilement dans le dédale des filiations doit, en fait, être rejetée car le chaffre «Ramondin» apparaît antérieurement à la génération des frères prétendument ennemis.

En effet, on trouve le 30 juillet 1698 le baptême d'Antoine «fils à petit Jean de Ramondin et à Isabeau de Labeau» et, surtout, à la date du 23 novembre 1708 le décès d'Antoine de Ramondin dit Hillotte, enterré le 24 novembre dans l'église.

Rares sont les Dehillotte mâles qui ne portaient pas de surnom. Un fait est cependant certain : celui de Ramondin⁽³⁾ a eu une exceptionnelle fortune, se substituant au

patronyme lui-même dans les actes officiels, y compris au XIXème siècle⁽⁴⁾.

Les registres paroissiaux de Gujan, malheureusement incomplets et quelque peu détériorés⁽⁵⁾, permettent de découvrir six couples Dehillotte vivant à la fin du XVIIème siècle :

- Jean Dehillotte dit Ramondin et Isabeau de Labeau (?), déjà cités,
- Jean Dehillotte, marchand voiturier, marié à Catherine Daney, dite La baronne et qui mourut le 29 septembre 1743,
- Jean Dehillotte dit Latour, pilote de chaloupe qui se noya «dans un puits du bourg» le 9 janvier 1720 à l'âge de 56 ans, époux de Bertrande Lafon,
- Giron Dehillotte marié le 18 février 1692 à Jeanne Dufilh,
- Louis Dehillotte, dit Luison, pilote de chaloupe lui aussi, qui épousa le 5 mars 1696 Marie Darcam,
- Antoine Dehillotte, qui n'est autre que «Antoine de Ramondin dit Hillotte», décédé en 1708, et qui prit pour épouse Marguerite Daussy le 8 mai 1700.

A ces six couples, il convient d'ajouter celui de Jean Dehillotte et Marie Desperian qui, leur mariage célébré le 28 septembre 1694 à Gujan, semblent avoir choisi de résider à Cazaux, la paroisse d'origine de la jeune épousee.

De toute évidence, ces couples sont apparentés. C'est ainsi que le chaffre «Ramondin», déjà porté par deux chefs de famille, se retrouvera dans la descendance de Louis Dehillotte et de Marie Darcam, ce même Louis Dehillotte étant un des frères de Jean Dehillotte marié à Catherine Daney⁽⁶⁾.

La présente étude, volontairement limitée au XVIIIème siècle et aux premières années du XIXème, évoquera d'abord les deux lignées les plus en vue, avant d'apporter quelques éléments d'information sur les familles collatérales.

les, en attendant que de nouvelles recherches puissent éclairer les zones d'ombre et compléter le puzzle.

D) LES DEHILLOTTE-RAMONDIN... ET L'ARCHEVEQUE

Dans son testament passé le 26 mars 1740 devant Me Dubosq, notaire à Gujan, Marie Darcam, «veuve de Louis Dehillotte de son vivant pilote de chaloupe», reconnaissait avoir trois fils vivants : François, Arnaud et Jean - l'un d'entre eux étant marié à Catherine Castaing- et rappelait que son quatrième fils, Jean dit Mignon, avait «eu le malheur de se noyer il y a quelques années». Elle passait sous silence la naissance d'au moins trois autres enfants, vraisemblablement morts en bas-âge : Marie, née le 6 janvier 1700, Marie, née le 14 juillet 1708 et Pierre, né le 22 juillet 1714.

A) François, le fils aîné.

Né le 22 avril 1697 et décédé le 13 mars 1744, il eut -semble-t-il- six enfants de Marguerite Fabas qu'il avait épousée le 26 septembre 1728. Le premier né, Louis, surnommé Luison comme son grand-père, naquit le 29 décembre 1729 et se maria avec Marguerite Lagauzère. Suivirent : Marguerite (née le 2 août 1733 et mariée le 28 janvier 1759 à Pierre Laurens), Jean (né le 10 septembre 1735, mort noyé le 9 décembre 1763, voir annexe 1), autre Jean (né le 27 juillet 1738 et décédé, célibataire, le 19 mars 1779), Marie (née le 30 juillet 1741) et la dernière, prénommée aussi Marie, décédée à l'âge de deux ans le 30 janvier 1746.

Quant à Louis, marinier de profession, il eut lui aussi six enfants : Marie (née le 16 juillet 1759), Marguerite (née le 19 janvier et décédée le 6 février 1768), Jean né le 28 octobre 1765), Bertrand (né le 5 avril 1768 et décédé le 3 février 1774), Marie (née le 16 mai 1771) et Marguerite (née le 27 novembre 1773).

B) Jean, dit Mignon

Né le 8 octobre 1702 et marié le 5 mai 1725 à Marie Dadam⁽⁷⁾, Jean Dehillotte dit Mignon périt en mer, sans laisser de postérité masculine.

«On a reçu la nouvelle du naufrage qu'on fait le quinze du mois passé (15 mai 1735) sur la barre de Bayonne Jean de Hillotte dit Touret, Jean de Hillotte dit Mignon, Jean Daisson dit Faurot et Jean Lafond. Leur corps ont été retrouvés et inhumés en terre s(ain)te selon ce qu'on a écrit de Bayonne à Martin Daisson dit Laverdure, dans la chaloupe duquel ces pauvres sont perdus», écrivit le curé de Gujan Doghon.

Des quatre enfants que lui donna Marie Dadam, les deux fils, Jean né vers 1728 et Louis né le 19 juillet 1731, moururent très jeunes, le premier le 26 septembre 1732, le second le 24 août de la même année.

La destinée des filles fut contrastée : l'aînée, Marie, née le 5 avril 1726, épousa le 27 septembre 1739 Jean Dausy, d'où postérité, mais la benjamine, Marguerite, mourut à l'âge de cinq ans le 12 septembre 1738 (elle était née le 29 août 1733).

C) Arnaud, dit Ramondin

Avec Arnaud, marié le 9 mai 1728 à Marguerite Dandraud, commence réellement le rameau Ramondin, ce chafre étant pratiquement adopté par l'ensemble de ses enfants et descendants.

Le représentant le plus en vue de la lignée fut son fils aîné, Bertrand, né le 9 mars 1729, qui épousa en 1749 (contrat de mariage du 3 mai) Marguerite Mesple. Comme beaucoup de marchands voituriers, il était propriétaire de chaloupes. L'une d'entre elles, qui pêchait avec une unité appartenant à Jean Daison Miquelon, coula le 31 mars 1772. Les deux équipages périrent, «à la réserve du seul Jean Pau qui s'était sauvé à la nage».

1) Syndic des marchands bougès :

Syndic des marchands bougès, Bertrand Dehillotte-Ramondin eut l'insigne honneur d'être portraituré, en 1782, par le peintre parisien Thomire⁽⁸⁾, aux côtés de l'archevêque de Bordeaux Ferdinand Maximilien Mériadec de Rohan. Ce tableau, qui constitue le seul portrait authentique du prélat⁽⁹⁾, appartient toujours à la famille.



Pour quelle raison Bertrand Dehillotte-Ramondin passa-t-il ainsi à la postérité ? L'artiste l'inscrivit au bas de son oeuvre : *«B(ertrand) D(ehill)otte Ramondin syndic des marchands bougès obtint la suppression des droits imposés sur tout le poisson par la ville de Bordeaux de trois livres par charge réduit à trois sols par arrêté du cons(e)il d'état du Roy du 10 janvier 1774 par la protection du prince Ferdinand. Peint à Paris par Thomire en 1782».*

De fait, depuis 1764, «les Bougès ou Pêcheurs de La Teste de Buch, Gujan et lieux circonvoisins» s'opposaient «aux jurats de la ville de Bordeaux et aux officiers poissonniers» qui prétendaient assujettir «le poisson de mer qui se vend à Bordeaux» sur la base d'un nouveau tarif. Les Bougès s'arc-boutaient sur «le tarif primitif des poissonniers

qui remont(ait) à l'année 1542 (et qui) était de 3 sols par charge de poisson», tandis que leurs adversaires sollicitaient du Parlement bordelais l'homologation d'un tarif «fixé sur un pied nouveau» et adopté par une délibération des Jurats du 23 janvier 1769 : 40 sols par charge de poisson de la première qualité, 30 sols par charge de poisson de la deuxième qualité (comme le poisson d'eau douce et les oiseaux), 20 sols par charge pour le poisson commun et 15 sols par panier de rougets et de sardines.

L'homologation de ce tarif actualisé par le Parlement, le 25 mars 1771, «excita quelques mouvements de la part des Bougès et le Jurat qui faisait la police à la Clie⁽¹⁰⁾, fit mettre les syndics des Bougès qui s'y trouvèrent en prison à l'Hôtel de Ville. Après avoir été interrogés, ils furent mis en liberté». L'arrêt du Conseil du Roi du 20 janvier 1774 donna satisfaction aux Bougès⁽¹¹⁾.

De son mariage avec Marguerite Mesple, décédée le 27 mars 1783 à l'âge de 63 ans, Bertrand Dehillotte-Ramondin eut :

- Arnaud né le 9 février 1752, marchand poissonnier. Celui que les registres appellent volontiers «Arnaud Dehillotte-Ramondin aîné», fiancé le 13 août 1771 à La Teste⁽¹²⁾, épousa le 26 août 1771 à Gujan Catherine Cravey, fille de feu Jean Cravey et de Catherine Baleste, en présence de Louis Roche de Crassé, commissaire de la Marine, de Jean-Baptiste Baleste-Dubrocq, de Gérard Cravey et de Jean Daisson, tous de La Teste.
- Marie, née vers 1756, qui, après des fiançailles célébrées le 10 mai 1777, prit pour époux le 3 juin 1777 Martin Daisson dit Verduron, fils de Barthélémy Daisson et de Catherine Lartigue.

2) Frères et soeurs du syndic des marchands bougès.

Parmi les huit autres enfants d'Arnaud Dehillotte-Ramondin et de Marguerite Dandraud, signalons que :

- Catherine née le 27 janvier 1732 et décédée le 3 mars 1791 avait épousé Jean Vidal,
- tandis que Marie née le 25 août 1739, mariée en premières noces avec Charles Lafon, s'était remariée le 3 août 1772 (fiançailles le 19 juillet 1772) avec Jean Lagraulet.

Il convient surtout de s'arrêter sur deux des trois garçons (Pierre né le 7 décembre 1741 étant mort le 11 août 1744) :

- Jean Dehillotte-Ramondin, né le 10 novembre 1733, qui épousa le 5 février 1760 Marguerite Coulomb dont il eut Bertrand, né le 21 juin 1766 et décédé le 24 juin 1775, et Jean, né le 25 décembre 1771.
- Antoine Dehillotte-Ramondin, marchand voiturier lui aussi, né le 26 juin 1774 et marié le 23 septembre 1766 à Marie Daisson. Surnommé aussi Coy, quelquefois même «Coï Ramondin»⁽¹³⁾, Antoine Dehillotte-Ramondin eut au moins sept enfants parmi lesquels Antoine, qui hérita du chaffre Coy et qui s'installa à La Teste comme boucher. Ce dernier, né le 21 juillet 1774, se déclara «fournisseur en viande pour la troupe» lorsqu'il épousa le 6 ventôse an III à La Teste Marie Deligey, fille du marchand Deligey dit Pachon et de Marguerite Peytrau ; veuf le 15 vendémiaire an IV, Coy devait se remarier le 10 floréal an VII avec Catherine Dessans, fille du marchand Jean Dessans et de Marie Daisson⁽¹⁴⁾.

D) Jean, dit Petit

Né vers 1709/1710, le marinier Jean Dehillotte, dit Petit, fiancé le 2 août 1738, épousa le 9 août 1738 Catherine Castaing. Veuf le 11 janvier 1779, il mourut le 26 novembre 1784. Les registres paroissiaux permettent d'identifier dix enfants pour le couple Jean Dehillotte/Catherine Castaing :

- Michel, né le 27 décembre 1738, matelot qui épousa le 9 septembre 1766 Elisabeth (ou Isabeau) Gourgues dont il

eut quatre enfants... seulement puisqu'elle mourut le 2 mai 1777 à l'âge de 36 ans⁽¹⁵⁾ :

- Pierre né le 21 janvier 1741 et décédé le 1er octobre 1746,
- Bertrand né le 9 août 1743, marié le 9 septembre 1766 avec Marguerite Castaing (morte à l'âge de 24 ans le 11 septembre 1766), qui épousa en secondes noces le 17 mai 1768 Marie Arnaud qui lui donna quatre enfants avant de s'éteindre le 10 décembre 1786, âgée de 40 ans⁽¹⁶⁾,
- Jean né le 1er janvier 1746 et décédé le 8 septembre 1747,
- Pierre né le 20 octobre 1748 et décédé le 20 octobre 1748,
- Jean, dit Archevêque, matelot né le 22 novembre 1749 qui se maria le 12 février 1781 avec Marie Labassa⁽¹⁷⁾,
- Arnaud né le 27 juin 1752,
- Jean né le 19 décembre 1757,
- Marguerite née le 30 juin 1759
- et Marie qui épousa le 4 septembre 1775 Jean Mounichon.

II) LES DEHILLOTTE-BICHOQUE...ET ARCACHON

Jean Dehillotte et Catherine Daney eurent au moins huit enfants et, parmi eux, le premier détenteur du chaffre «Bichoque». La confrontation des données souvent très succinctes des registres paroissiaux avec les actes notariaux conduit à penser que Jean Dehillotte :

- 1) est vraisemblablement le marchand voiturier surnommé Jeantot et décédé le 19 janvier 1728 à l'âge de 72 ans ;
- 2) qu'il n'eut que deux garçons survivants -Guillaume et Jean⁽¹⁸⁾- sur les trois retrouvés et que, par conséquent, Pierre né le 2 janvier 1703 mourut en bas-âge.

Quant à ses quatre filles -Claire (née le 15 juillet 1696), Marguerite (née le 5 juillet 1703), Marguerite (née le 3 mai 1706) et Marguerite (née le 18 novembre 1709), leur destinée reste à découvrir. On sait seulement qu'une des trois

Marguerite épousa le 14 mai 1726 Pierre Daisson, fils de Jean Daisson marchand voiturier et de Claire Taris⁽¹⁹⁾.

A) Guillaume, fils aîné.

L'aîné fut, semble-t-il, Guilhem (ou Guillaume), d'abord marié à Marie Tarride qui lui donna cinq enfants avant de s'éteindre le 14 mars 1724. Il se remaria le 25 février 1727 avec Marie Dupin qui ne paraît pas lui avoir apporté d'héritier supplémentaire et mourut, âgée de 95 ans, le 26 février 1768.

Les archives de la Marine⁽²⁰⁾ nous apprennent qu'il était propriétaire de la chaloupe *La Marguerite*, construite à La Teste en 1727, jaugeant 4 tonneaux et montée par 4 hommes, qui fut «dépiciée» vers 1750.

Exception faite de Pierre né le 8 septembre 1716 et décédé le 17 novembre 1719, les enfants de Guilhem Dehillotte parvinrent à l'âge adulte et eurent, du moins trois d'entre eux, une postérité.

C'est ainsi que Marie, née vers 1718, épousa le 2 octobre 1736 Pierre Daisson dit Gaillon et mourut, âgée de 56 ans, le 27 octobre 1777 et que Jeanne, née le 28 janvier 1721, se maria le 30 mai 1745 avec Jean Belliard.

Quant à l'aîné, Jean -seul garçon⁽²¹⁾ dont l'alliance soit connue avec certitude-, surnommé Grand Jay et né le 4 juin 1712, il épousa en premières noces le 19 novembre 1731 Anne Dejean dont il eut six enfants. Veuf le 29 août 1743, il se remaria le 14 décembre 1743 avec Marie alias Marie-Anne Castaing qui lui donna six autres enfants. Il mourut le 9 juin 1773, «âgé de 60 ans».

1) Descendance de Jean Dehillotte Grand Jay/Anne Dejean.

Du premier lit, le marchand voiturier Grand Jay n'eut que deux enfants qui parvinrent à l'âge adulte. Moururent en effet en bas-âge : Guillaume (né le 22 octobre 1732 et

décédé le 1er octobre 1735), Marie (née le 14 décembre 1735 et décédée le 18 août 1738), Jean (né le 5 mars 1739 et décédé le 5 novembre 1743), Pierre (né le 4 juin 1741 et décédé le 27 août 1742) et autre Jean (né le 26 août 1743 et décédé le 2 septembre 1743).

Si l'alliance de Marie, née le 20 avril 1734, n'a pu être élucidée, Jean aîné dit Grand Jay, né le 7 mars 1737, marchand voiturier, épousa le 16 mai 1763 Marie Daisson, fille de Jean Daisson Verduron et de Barbe Labergerie : ils eurent quatre enfants :

- trois filles (Marie née le 17 mars 1764, Marie née le 27 janvier 1766 et Marguerite née le 4 juin 1771)
- et un fils, Guillaume, marchand, porteur lui aussi du chaffre Grand Jay, qui épousa le 28 février 1791 Marguerite Fabas.

Veuf de Marie Daisson, Jean Dehillotte Grand Jay se remaria le 13 mai 1774 avec Marie Cazenave dont il ne semble pas avoir eu d'enfants. Propriétaire de chaloupes, il ne fut pas épargné par les drames de la mer.

«Le 6 janvier 1793 a été annoncé le naufrage de la chaloupe de Jean de Hillotte l'aîné dit Grand Jay qui s'est perdue sur la côte d'Arcachon en faisant la pêche avec tout l'équipage composé de 13 hommes avec le pilote nommés : Jean Castaing dit Boganet, Pierre Martin, Jean Hugon, François Dutruch, Raymond Lacase, Pierre Castéra, Jean Daney, habitants de Gujan, Jean Dubourg habitant de Certes...»⁽²²⁾.

Il s'agissait vraisemblablement de l'ancienne chaloupe *L'Espérance*, de 6 tonneaux, construite à La Teste en 1777 pour Daisson fils et que Jean Dehillotte Grand Jay avait acheté en 1779 et rebaptisée le *Saint-Guillaume*⁽²³⁾.

2) Descendance de Jean Dehillotte Grand Jay/Marie Castaing.

Du second lit, deux enfants moururent très jeunes : Pierre (né le 9 janvier 1745 et décédé le 15 janvier 1745) et

Jean (né le 25 décembre 1758 et décédé le 4 octobre 1763).

Pour les quatre enfants survivants, on connaît avec certitude trois alliances⁽²⁴⁾ : Marguerite née le 23 janvier 1746 épousa le 15 janvier 1770 Jean Lafitte, Marguerite née le 27 novembre 1747 se maria avec Jean Gourgues le 18 novembre 1771 (elle mourut le 3 décembre 1784) ; enfin, Pierre -dit Grand Jay cadet- né le 8 mai 1750, marchand de poisson, convola en justes noces le 15 mars 1781 avec Marie Daisson, fille de Jean Daisson et de Barbe La-bergerie décédés.

B) Jean, dit Bichoque.

Jean dit Bichoque naquit le 28 décembre 1698. S'intitulant ou marchand drapier ou marchand voiturier, il épousa le 17 mai 1720 Jeanne Baleste, dite l'Angélique. Il mourut à Gujan le 18 janvier 1766.

Syndic des matelots de la paroisse... du Teich en 1736, Jean Dehillotte-Bichoque eut à déplorer le naufrage de plusieurs de ses bateaux de pêche. Ainsi, le 17 avril 1738, «l'équipage de Jean de Hillotte dit Bichoque a fait naufrage sur la côte Darcachon ; les douze matelots (...) dont dix étaient mariés y ont perdu la vie...». Le 4 décembre 1742, «la chaloupe de Jean de Hillotte dit Bichoque a fait naufrage sur la barre Darcachon, on a sauvé neuf hommes de cet équipage, Jean Mesple, Jean Prieu et Guiraud Dupuy se sont noyés».

1) La descendance de Jean Dehillotte-Bichoque.

Des huit enfants -connus- du couple Dehillotte/Baleste, six moururent en bas-âge : Guillaume (né le 24 octobre 1723 et décédé le 11 mars 1724), Marguerite (née le 15 avril 1725 et décédée le 31 décembre 1729), Marie (née le 4 juin 1728 et décédée le 2 juin 1734), Marie (née le 8 février 1732 et décédée le 19 février 1732), Marguerite (née le 9 mars 1736 et décédée le 29 mars 1736) et Anne (née le 23 août 1737 et décédée le 10 septembre 1737).

Il semblerait que les deux garçons prénommés Jean,

l'un né le 16 novembre 1721, le second le 9 mars 1733, soient parvenus à l'âge adulte. L'un d'eux, qui épousa Jeanne alias Isabeau Daussy, reprit le flambeau paternel⁽²⁵⁾ : marchand et propriétaire de chaloupes, telles que *Le Saint-Pierre*, construit à La Teste en 1750, jaugeant 6 tonneaux et démolit avant 1759, *Le Saint-Antoine d'Arcasson* d'une jauge de 6 tonneaux, construit dans «le port de La Teste en octobre 1760» pour aller à la pêche au peugue et qui fit naufrage, sans perdre d'hommes, en 1764 sur la côte d'Oléron (voir annexe 2), ou *Le Saint-Jean*, jaugeant aussi 6 tonneaux et construit à La Teste vers 1766.

Il semblerait que le couple Dehillotte-Daussy ait eu aussi huit enfants. On sait avec certitude que quatre d'entre eux sont morts en bas-âge : Jean (né le 13 août 1757 et décédé le 11 novembre 1757), Antoine (né le 15 octobre 1758 et décédé le 2 février 1759), l'un des jumeaux Jean ou Pierre (né le 13 octobre 1763 et décédé le 19 septembre 1773) et Catherine (née le 25 avril 1770 et décédée le 12 mai 1776).

Parmi les enfants survivants -deux garçons et deux filles appelées Marie- Jean, né le 18 juillet 1760, mérite une attention toute particulière.

2) Jean Dehillotte-Philis

Fiancé à La Teste-de-Buch le 4 mars 1781 et marié, toujours à La Teste-de-Buch le 13 mars 1781 avec Marie Desgons, fille de Guillaume Desgons et de Marguerite Subiette, Jean Dehillotte-Bichoque abandonna, à une date indéterminée, le surnom de «Bichoque» inauguré par son grand-père pour adopter le chaffre de «Philis». Veuf le 14 novembre 1784, le marchand Dehillotte-Philis, désormais testerin, se remariait à La Teste-de-Buch le 21 mars 1786 avec Marguerite Dumora, fille du maître-chirurgien Michel Dumora et de Marie Taffard de La Ruade.

Son beau-frère n'était autre que Pierre Dumora, lui aussi chirurgien mais de surplus capitaine garde-côtes, qui, quelques mois auparavant, le 22 juillet 1785, avait reçu de «Messire François Amanieu de Ruat, chevalier seigneur

captal de Buch, Le Teych, partie de Sanguinet, des fiefs de Ruat, Mixte, Artiguemale, Lassalle et autres lieux, Conseiller du Roy en ses conseils et au Parlement de Bordeaux» une *nouvelle baillette*.

Pierre Dumora promettait et s'obligeait «à défricher et mettre en nature de production et le plus tôt possible la majeure partie» d'un terrain dont la concession lui était renouvelée. Quel était ce terrain ? «...*scavoir est un tènement de terrains vacant en partie entouré de digues et doüe que ledit sieur Dumora a fait faire avec un édifice ou bâtiment divisé en plusieurs chambres propre pour les bains et soulagement des malades près de la pointe apellée de Léguillon (...), contenant en total huit journeaux (...) confrontant du levant a autre terrain vacant qui demeure en propriété audit seigneur, du midi au port du cheual appelé du Caillau libre aux marins pour ancrer et jeter l'ancre, pour arrêter les vaisseaux et autres bâtiments qui pratiquent et séjournent dans ledit port du Caillau, sans qu'en aucune façon quelconques ledit sieur Dumora preneur puisse les gêner ni leur détruire cet uzage, du couchant à une ellévation de terre appelée La Bastide qui demeure vacante égallément propriété audit seigneur et du nord à un petit espace et étendue de junca propre au service des gens de la pêche pour étendre et sécher leurs filets*»⁽²⁶⁾.

Ainsi donc dès le début des années 1780, Pierre Dumora apparaît bien comme un émule du docteur Charles Russel qui, prônant le retour vers les bains de mer, avait formulé, dans un ouvrage publié à Oxford en 1750, les règles du bain de mer thérapeutique. Que devint ce premier établissement de bains de mer testerin ? Les recherches menées jusqu'alors ne permettent pas d'apporter de réponse.

Mais la tradition arcachonnaise veut qu'en 1823, prenant modèle sur ce qui s'était fait à Boulogne et à Dieppe «pour complaire à la duchesse de Berry qui adorait la mer»⁽²⁷⁾, le normand François Legallais «construisit en bordure de la pièce de pins usagers appartenant à sa femme le

premier établissement de bains de mer»⁽²⁸⁾. Or, qui était la femme de François Legallais ? Marie-Angélique Dehillotte, fille de Jean Dehillotte-Philis et de Marguerite Dumora, et par conséquent la nièce du chirurgien Pierre Dumora. Qui plus est, le goût pour la baignade de la napolitaine Marie-Caroline, arrivée en France en juin 1816 et ne fréquentant assidûment les côtes de la Manche qu'après l'assassinat de son mari le 13 février 1820, était-il vraiment devenu une mode non seulement «saugrenue» mais à ce point irrésistible pour toucher dès 1823 les rives du Bassin d'Arcachon ?

L'entreprenant François Legallais n'avait-il pas tout simplement pris l'idée d'un établissement de bains de mer chez sa belle-famille ? Peut-on exclure même que cette idée ait pu lui être soufflée ? En effet, à son mariage le 20 mars 1811, Marie-Angélique n'apportait en dot que la moitié d'une pièce de pins à Eyrac, indivise entre elle et la soeur de sa mère, Marie Dumora dite Marquise... et le 2 septembre 1816, la dénommée Marquise donna l'autre moitié non pas à sa nièce mais «à son neveu par alliance» François Legallais.

(à suivre)

Michel BOYÉ

Je tiens à remercier tout particulièrement le descendant de Bertrand Dehillotte-Ramondin qui a bien voulu autoriser la reproduction du tableau de Thomire ainsi que Madame Larivière qui a mis à notre disposition le dépouillement manuscrit des registres paroissiaux de Gujan-Mestras effectué sous l'égide du Carrefour Universitaire Interâges d'Arcachon.

NOTES ET RÉFÉRENCES

- 1) Denis et Christophe Blanchard-Dignac, *Etat civil du Captalat de Buch*, 1974, p. 31.
- 2) Lettre de Mme C., descendante des Dehillotte-Ramondin, du 12 septembre 1987.
- 3) Pour M. Jacques Ragot, diminutif de Raymond qui peut signifier aussi : qui est de Toulouse, en souvenir des Raymond, comtes de Toulouse.

- 4) Voir Jacques Ragot, *De la Leyre au Cap-Ferret*, 1980, p. 230 où il est question «du lieutenant des douanes Ramondin», en réalité Dehillotte-Ramondin.
- 5) Si l'on se réfère au travail réalisé par le C.U.I. d'Arcachon, manquent les années 1672 à 1692 et 1718 et les registres existants comportent un certain nombre d'actes tronqués ou tout simplement omis.
- 6) Le contrat de mariage du 15 avril 1739 (Me Dubosq) entre Jean Dausy et Marie Dehillotte, fille de Louis et de Marie Darcam, précise que Louis Dehillotte avait alors deux frères vivants : Jean et François. Le lien avec Jean Dehillotte époux de Catherine Daney se déduit du mariage de Pierre Daisson avec Marguerite Dehillotte (14 mai 1726) pour lequel est témoin Jean Darcam «oncle» de l'épouse.
- 7) Marie Dadam se remaria le 30 septembre 1742 avec Antoine Dupuy. Elle mourut à l'âge de 90 ans le 26 janvier 1785.
- 8) Voir à son sujet, *Bordeaux au XVIIIème siècle* sous la direction de François-Georges Pariset (Histoire de Bordeaux sous la direction de Charles Higounet), p. 661.
- 9) D'après René Faille, auteur de "L'iconographie des Evêques et Archevêques de Cambrai".
- 10) Halle fermée où les Bougès devaient porter leur poisson pour le vendre. Ce marché se trouvait à l'emplacement de l'actuelle Place Fernand Lafargue, naguère Place du Vieux Marché.
- 11) Toutes les citations sont extraites des notes d'André Rebsomen extraites d'A.D. Gironde, C 1656 et regroupées sous le titre de *Pêcheurs de La Teste et Jurats de Bordeaux (1770-1775)*, B.M. Arcachon.
- 12) Contrat de mariage du même jour devant Me Dunouguey, notaire à Gujan.
- 13) Cf. Acte du 6 novembre 1784 : décès de Pierre Lalande, natif de Salles, «chez Coi Ramondin».
- 14) Sur le rôle des bouchers à La Teste-de-Buch pendant la Révolution, voir Fernand Labatut, *La Révolution à La Teste (1789-1794)*.
- 15) Enfants de Michel Dehillotte et Isabeau Gourgues : Bertrand né le 25 août 1767, Marie née le 17 août 1769, Marie née le 10 mars 1771 et Jean né le 18 mars 1776 et décédé le 20 janvier 1779. L'une des deux petites filles prénommées Marie est décédée le 23 septembre 1780.
- 16) Enfants de Bertrand Dehillotte et Marie Arnaud : Marguerite née le 10 juin 1769 et décédée le 29 juin 1769, Jean né le 30 décembre 1770, Jacques né le 31 décembre 1772 et Bertrand né le 19 juillet 1776.
- 17) Enfants de Jean Dehillotte Archevêque et Marie Labassa : Marguerite née le 3 juin 1782 (parrain Jean Dehillotte Bichoque), Marie née le 4 octobre 1784, Pierre né le 21 octobre 1785, Marie née le 11 janvier 1788. Ensuite la présence d'un second couple Jean Dehillotte (Grand Jay)/ Marie Labassa (mariage célébré le 15 juillet 1785) brouille les pistes.
- 18) Acte du 12 juillet 1736 devant Me Dubosq avec «Jean Dehillotte et Guilhem Dehillotte frères marchands voituriers héritiers de Jean Dehillotte», ce dernier étant décédé après le 6 mars 1727 puisqu'il assiste et signe au baptême de son petit-fils Martin Daisson.

- 19) Assistent au mariage du 14 mai 1726 : Jean Baleste-Marichon, Jean Dehillotte père de l'épouse, Martin Daisson frère de l'époux, Jean Darcam dit Bon qui signe «Jean Darcam oncle», Guiraud Daney sacristain et Jean Bellanger chirurgien.
- 20) B.M. Arcachon, Fonds Rebsomen d'où sont extraites toutes les données concernant les chaloupes.
- 21) Un fils cadet Jean naquit le 8 août 1714 (alliance à déterminer).
- 22) Acte non achevé.
- 23) Voir note 20.
- 24) Une fille Marie naquit le 3 novembre 1752 (alliance à déterminer).
- 25) Jean Dehillotte-Bichoque mourut le 22 septembre 1789 à Gujan âgé de 60 ans.
- 26) A.D. Gironde, 3 E 22656.
- 27) Grande Encyclopédie, Inventaire raisonné des Sciences, Lettres et Arts, Ed. Lamirault, Paris, tome 5, article «Bains de mer», p. 20 et ss.
- 28) *La Grande Dune du Pilat et le Pays de Buch*, éd. Arpège, 1983, p. 136.

ANNEXE 1

L'an 1763 et le 9 du mois de décembre, deux chaloupes de pêche, dont l'une appartenait au nommé Jean Daysson dit Chiquoy de Jeantas de la paroisse de La Teste et l'autre à Jean Daysson dit Verduron de cette paroisse furent englouties en rentrant dans le Bassin. Les matelots de ces deux chaloupes au nombre de vingt cinq se noyèrent tous ; le nom de ceux qui formoient l'équipage de celle de cette paroisse sont : Jean Desgans dit Trillas, pilote époux de Marie Castaing, Pierre Lafon veuf de Marie Cire, Jean Dubourdieu fils de François et de Marie Daussi, Pierre Vidal fils de Jean et de Marie Laffon, Jean de Hillotte fils de François et de Catherine Fabas, Jean Fabsa, fils de Pierre et de Marguerite Demeure, Jean Prieu fils de Jean et d'Elisabet Deslis, Jean Ricaut époux de Marie Daisson, Jean Dubos fils de Gérard et d'Elisabet Duvigneau, Jean Constantin, fils de Jean et de Marie, Bertrand Darmaillac époux d'Elisabet Desgans, Martin Caussat époux de Jeanne Bergey, Antoine Duverger époux de Marie Diligey et deux autres qui sont étrangers et qui ne sont connus l'un que sous le nom de Leituque et l'autre sous le nom de Nicouleau.

Nota : que le dit Leituque se nommait Jean Osteins

et le dit Nicouleau Nicolas Lafite.

Signé : Butet curé.

ANNEXE 2

L'an 1764 le 8 avril quatre chaloupes de pêche qui appartenait à Jean Daney, Jean Daisson dit Capaillan, Jean de Hillotte dit Bichoque et Daisson dit Chiquoy de Verduron étant sortie le dimanche de la passion, il s'éleva vers les 5 heures du soir un vent d'ouest si furieux que de mémoire d'homme la mer n'avait été aussi terrible. Les chaloupes étaient à l'ancre après avoir posé leurs filets mais dès la nuit du lundy au mardi le cable du bateau de Daney ayant cassé par la force des vagues et du vent, malgré toute la résistance des matelots il vint donner à la cote et tout l'équipage composé de 13 hommes se noya. Leurs noms sont :

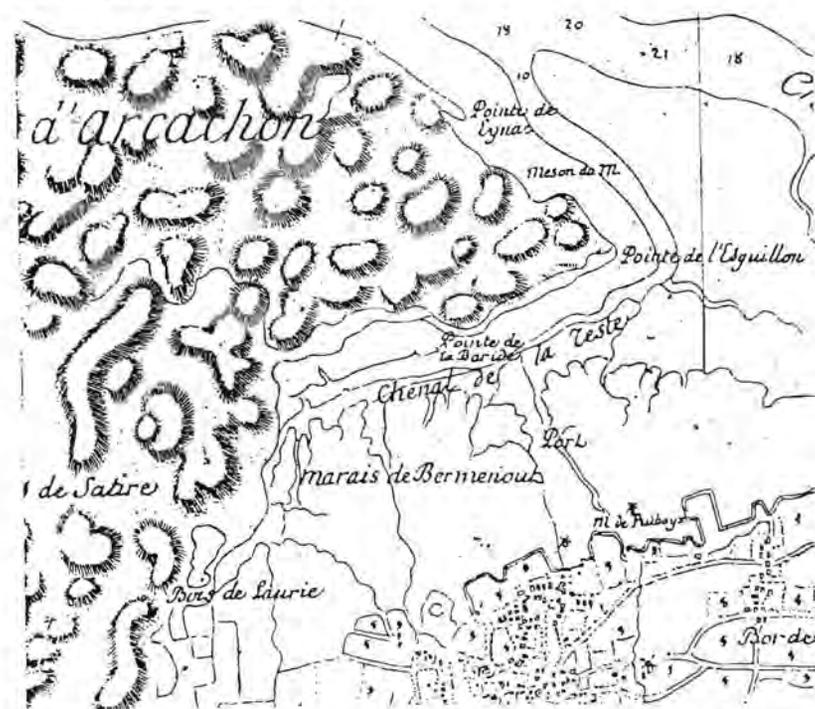
- Pierre Daycart époux de Margte Malebat
- Pierre Mirat époux de Marie Cuchet
- Pierre Gourgues époux de Marie Dumoulin
- Martin Castaing époux de Margte Deslis
- Pierre Daisson époux de Jeanne Superbie
- Jean Daney époux de Marie Daney
- Martin Desgans époux de Cathne Despie
- Gérard Lafite fils de Jean et de Jeanne Castaing
- Jean Simonet fils de Pierre et de Marie Gourgues
- François Daney fils de Jean et de Françoise...
- Jean Duga fils de Pierre et de Marie de Laffond
- Jacques Daney fils de Jean et de Marie Destout (1)

Le cable du bateau de Bichote cassa le mardi à la pointe du jour, le pilote voyant sa perte inévitable hazarda de faire courir avec une simple misène et sans lest. Conduit par la providence, ils se trouvèrent le mercredi matin sur la cote de l'Isle d'Oléron où il échouèrent et se sauvèrent tous. On les crut perdu jusqu'au dimanche des Rameaux ou on apprit pendant les vêpres qu'ils étaient à Bordeaux dont ils arrivèrent le lundy matin. Pendant leur voya-

ge ils eurent deux fois le batteau renversé et il fut presque toujours rempli d'eau de manière qu'il n'en paraissait que le devant et le derrière. C'est un miracle qu'ils ayent pu en rechaper. Les deux autres qu'on croyait perdus aussi, ayant tenu à la mer pendant quatre nuits et trois jours rentrèrent le jeudy, mais leur cable composés de quatre gros brins ne tenait plus qu'à un et les crochés de leurs ancres s'était redressés par la force et la violence des lames. Les deux dicts batteaux avait demeuré sous l'eau pendant 18 heures, les équipages n'attendaient plus qu'une triste mort qui leur paraissait innévitable lorsqu'environ minuit de la nuit du mercredi au jeudy, le calme étant revenu tout à coup, ils en profitèrent pour rentrer ce qui nous a été attesté par les matelots des dites chaloupes, en foy de quoy.

Signé : Butet curé de Gujan

(1) Le curé a oublié un nom.



Extrait de la carte de Masse, permettant de situer "La Bastide" (pointe de La Baride).

BASSIN D'ARCACHON ET RIVES DE DORDOGNE

(vers 1920-vers1950)

Dans le *Résistant de Libourne* du 12 décembre 1953 (n° 397, p. 3), se trouve la description suivante : «Quand vous pensez qu'un bateau du Cap-Ferret est venu s'échouer sur le trottoir du Café Phénix (à Castillon), ... un joli petit bateau avec deux mâts, des bouées de sauvetage portant à la poupe cette inscription : «La Perle Océane», chargé d'huîtres, et commandé par Mme de Lapouy, portant crânement le pompon rouge sur l'oreille». Or l'examen des collections de journaux, *La Chronique du Libournais* et le *Journal de Bergerac* révèle que les relations entre le Bassin d'Arcachon et la Dordogne étaient plus anciennes et plus complexes⁽¹⁾.

D) LE BASSIN ET LES SCANDALES POLITICO-FINANCIERS DE GIRONDE

La Chronique du Libournais du 1er septembre 1934 (n° 7326) énumère «tous les scandales qui ont éclaboussé la France depuis plus de 50 ans...». Elle en compte huit⁽²⁾. Deux méritent qu'on s'y intéresse.

Le voyage de Cazaux à Cadouin de Jean Galmot

La sortie récente du film d'Alain Maline a permis la redécouverte de «Jean Galmot aventurier». Député de la Guyane, né en Dordogne, à Monpazier, promoteur du premier projet de Loterie Nationale, avocat inlassable du développement économique de la France d'outre-mer, il meurt empoisonné, à Cayenne, en 1928.

Alain Bernard signale que «certains se rappellent même les premiers avions apparus dans le ciel du Périgord et qui atterrissaient à Domme pour amener Galmot visiter en calèche les sites des projets industriels, qu'homme infatigable il caressait aussi en Dordogne...».

La Chronique du 28 avril 1933 (n° 7256) a publié dans son supplément la relation inédite d'un voyage aérien de Jean Galmot de Cazaux à Domme⁽³⁾. Le supplément à *La Chronique* du 5 mai 1933 contient «une notice autobiographique de la jeunesse de Jean Galmot. Cette notice a été écrite par Jean Galmot lui-même. Ces notes ont figuré dans le dossier de Me Henri Robert au moment de la fameuse affaire des Rhums. En particulier, Galmot signale que son «arrière-grand-père, Pierre Barge, a été expulsé du Portugal en 1760». Pierre Barge, marchand, demeurant à Lisbonne, était accusé d'agitation et de conspiration. En fait, c'est avec l'affaire Stavisky que le souvenir de Galmot resurgit⁽⁴⁾. *La Chronique* du 29 mars 1934 reprend la publication d'une lettre de Mme Veuve Marianne-Jean Galmot dans la *Liberté du Sud-Ouest*. Cette lettre datée de Pompi-gnac du 22 mars 1934 est adressée à M. Philippe Henriot, député de la Gironde : «j'ai toujours gardé l'espoir qu'un jour finirait par éclater la vérité sur la mystérieuse et dramatique fin de Jean Galmot». Philippe Henriot aurait fait à ce sujet des «révélations devant la Commission d'enquête».

Dans *La Chronique* du 13 avril 1934 (n° 7306) est évoqué en première page «le destin cruel et véridique de Jean Galmot» : «De 1926 à 1928, la liaison (avec Stavisky)

est attestée par le passionnant dossier que M. Philippe Henriot a ouvert devant la Commission d'enquête...soixante documents manuscrits d'une authenticité indiscutable, presque tous annotés par Jean Galmot, lui-même...». Jean Galmot n'a pas été le «grand argentier» de Stavisky et de sa bande... Son erreur, hélas ! fut de méconnaître le formidable génie du mal qui inspirait tous les actes de Stavisky. Il paya probablement de sa vie cette tragique incompréhension...»⁽⁵⁾. C'est cette campagne de Philippe Henriot qui a donc permis la publication de ce voyage aérien de Cazaux à Cadouin de Jean Galmot⁽⁶⁾.

La Compagnie Immobilière, Commerciale et Touristique «Bordeaux-Côte d'Argent»

La fin de l'année 1935 est marquée par le scandale de la Caisse d'Epargne de Libourne⁽⁷⁾ : «Dès



La Caisse d'Epargne de Libourne vers 1914

vendredi, une rumeur bientôt enflée à la grosseur d'un scandale se répandait à Libourne. On se chuchotait que des vérifications faites sur la gestion comptable de l'ancien agent-général, Pierre-Albert Pointet, décédé il y a quelques semaines, venaient de révéler l'existence de très importantes malversations commises par ce dernier au préjudice de la Caisse d'Epargne...». Il s'agirait d'un détour-

nement de 1 million 650.000F, «sur une courbe de dix ans. En somme, Libourne a son petit scandale de Bayonne».

En janvier 1936, la ramification de ces malversations s'étend «de Libourne à Talence et à Nice par Castillon»⁽⁸⁾. Le 10 janvier 1936, c'est l'arrestation de Pierre Tillet, agent de la succursale de Castillon⁽⁹⁾.

«Son système de défense a consisté, sans nier sa culpabilité, à faire retomber la responsabilité de ses actes sur divers personnages qui étaient associés avec lui dans une affaire financière véreuse, dont la faillite a d'ailleurs été prononcée par le Tribunal de Commerce de Bordeaux : la Compagnie immobilière et touristique de Bordeaux-Côte d'Argent et notamment sur l'administrateur de cette société, Hector Lamothe, adjoint radical-socialiste au maire de Talence. C'est sous la pression de Lamothe qui l'aurait fait «chanter» que Tillet aurait détourné une partie des fonds de la succursale de Castillon. Il chiffre approximativement ces sommes à 200.000F... C'est ensuite l'arrestation de Félix Bardon, à Nice, âgé de 60 ans, ancien directeur de la Banque Immobilière du Sud-Ouest et de la Compagnie Immobilière et Touristique de Bordeaux-Côte d'Argent, en faillite depuis le 5 mai 1935, deux sociétés qui ont fait des dupes innombrables dans notre région... C'est en 1923 que Bardon a fondé à Bordeaux la Banque Immobilière du Sud-Ouest dont le siège était 1, place Saint-Rémi... Lorsque les affaires de la Banque Immobilière du Sud-Ouest furent en complète débandade, on imagina alors de fonder une société nouvelle dénommée Compagnie Immobilière et Touristique de Bordeaux-Côte d'Argent qui remplaça les titres primitifs des premiers actionnaires par des bons à 5 ans émis en remplacement et constituant une sorte de «reconnaissance de dettes». C'est 5 à 6 millions d'Epargne publique qui aurait été ainsi drainés. Notons qu'en 1932, M. Eymond, député de la 2ème circonscription de Libourne, avait réussi à obtenir l'envoi dans la région d'un contrôleur de la Sûreté Générale, M. Hurteau, pour enquête. Mais il y eu aucune suite.

Or la *Chronique* a publié le 11 septembre 1931 (p. 4), les statuts de la Compagnie Immobilière, Commerciale et Touristique «Bordeaux-Côte d'argent», société anonyme au capital de 100.000 francs divisé en 1.000 actions de 100 francs. Siège social : 23, quai des Chartrons, Bordeaux. «La Société a pour objet : toutes affaires immobilières, notamment achat et vente de chalets, villas et terrains à bâtir dans les stations balnéaires du Sud-Ouest, ou toute autre région ; toutes opérations commerciales à traiter dans ces mêmes stations et autres lieux ; toutes entreprises de publicité pouvant favoriser l'extension et le développement du tourisme au profit des plages de la "Côte d'Argent"». Cette énumération est indicative, mais nullement limitative des opérations et entreprises auxquelles pourra se livrer la Société.

Le 5 mai 1939, c'est l'épilogue de l'Affaire de la Caisse d'Épargne de Libourne «qui, en son temps, passionna très fort l'opinion publique» (n° 7570) : «Pierre Tillet, devenu le principal accusé, à la suite du décès de Pointet, est condamné à sept ans de réclusion. Félix Bardou, remis en liberté provisoire au cours de l'instruction est sévèrement frappé par une peine de cinq ans de réclusion... Etienne Bardou, ex-contrôleur, est condamné à cinq ans de prison avec sursis. Pierre Mondon, simple comparse égaré dans l'affaire, est acquitté. C'est toute la fortune personnelle de la Caisse d'Épargne (7, 8 ou 10 millions, on ne sait pas au juste) qui a été engloutie dans l'aventure. Il a été impossible de retrouver l'emploi complet des sommes considérables qui ont été détournées» : «Pointet a pu impunément soustraire à tout regard les livres de caisse qu'il emportait jalousement chaque soir dans ses appartements et qu'il faisait suivre à Arcachon et ailleurs...»⁽¹⁰⁾.

(à suivre)

Jacques CLÉMENS

NOTES

- 1) Voir pour la présentation de ces deux sources, notre article, «L'attentisme d'après *La Chronique du Libournais* (1924-1944)», à paraître dans *Garona*, n°8, CECAES, Université de Bordeaux III. Les relations sont d'abord journalistiques, dans l'emprunt mutuel d'informations. Un exemple pour un département voisin, dans le *Journal de Nérac*, du 17 octobre 1880, p.1 : «Nous lisons dans le journal *l'Avenir d'Arcachon*, les appréciations du Jury, Concours du 12 septembre...»
- 2) Voir la série d'articles de L. Cadars, «Le patrimoine français au pillage ! Un demi-siècle d'erreurs, de fautes et de trahisons ont ruiné l'épargne française» dans *La Chronique* du 16 septembre 1938 (n° 7537), du 23 septembre 1938 (n° 7537), du 7 octobre 1938 (n° 7540).
- 3) Nous n'avons pas pu consulter ce supplément dans les collections girondines. Nous remercions tout lecteur de son aide éventuelle pour retrouver ce texte.
- 4) *La Chronique* du 12 janvier 1934 (n°7293), «Le Panama Bayonnais. L'affaire d'escroquerie du Crédit Municipal de Bayonne, etc...», du 26 janvier 1934 (n° 7295), «La plus grosse affaire du siècle. Le scandale de Bayonne, etc...», du 16 mars 1934 (n° 7302), «Autour de l'affaire. Pour y voir clair».
- 5) *La Chronique* du 28 septembre 1934 (n° 7330), «L'affaire Laborie. Plus que l'affaire Prince, l'affaire Laborie continue dans notre région à défrayer toutes les conversations...». Le 22 mars 1935 (n° 7355), «Clôture de l'instruction de l'affaire Stavisky».
- 6) *La Chronique* du 27 avril 1934. Le roman de Jean Galmot. L'histoire véridique de «l'Affaire des Rhums» par Lucien Cadars. *Journal de Bergerac* du 24 mars 1934 (n° 9557). L'affaire Stavisky... Un coup de théâtre avec Philippe Henriot : «Témoignage involontaire, M. Philippe Henriot a démontré, pièces à l'appui, qu'à la base de l'assassinat de M. Galmot, ancien député de la Guyane, on retrouvait encore Stavisky et sa bande...»
- 7) De 1932 à 1935, rien dans *La Chronique* ne laisse prévoir l'affaire : du 8 juillet 1932 (n° 7214), C.-R. du Congrès des Caisses d'Épargne de l'Ouest et du Sud-Ouest (p.2). Du 20 avril 1934 (n°7307), croix de chevalier de la Légion d'Honneur au Président du Conseil des Directeurs de la Caisse d'Épargne de Libourne. Du 1er mars 1935 (n° 7352), p.2, Centenaire de la Caisse d'Épargne, réception suivie d'un banquet. Du 4 avril 1935 (n° 7357), banquet de 150 personnes. Mais le 21 juin 1935 (n°7368), «Syndicat en formation. Les porteurs de bons souscrits par la Compagnie Immobilière, Commerciale et Touristique Bordeaux-Côte d'Argent, en faillite, qui désireraient se réunir au syndicat en formation pour la défense de leurs intérêts, peuvent s'adresser à M. Jean Mathieu, place du Champ de Foire, à Castillon-sur-Dordogne. Du 20 septembre 1935 (n° 7381), p.2 : obsèques de M. Albert Pointet, affluence car M. Pointet était une personnalité ancienne et sympathique à Libourne, de par son amabilité dans les fonctions qu'il occupait. Tenant les cordons du poêle, le maire, etc...

Journal de Bergerac, du 28 décembre 1935 (n° 9649), p.2. Libourne. L'affaire de la Caisse d'Épargne : «Ce Pointet (60 ans), marié à une jeune femme de 30 ans, menait une vie somptueuse. Mais les administrateurs se fiaient totalement à sa probité et pensaient qu'il retirait ses revenus du commerce de vin géré par sa femme». Remarquons que *La Chronique* du 13 décembre 1935 (n° 7393, p.2), informait de «la remise à M. Albert Pointet, de la grande médaille des Caisses d'Épargne de France... en gratitude des services qu'il n'a cessé de rendre à l'Épargne, etc... «Du 3 janvier 1936 (n° 7396), «au moment de sa tentative de suicide dans un hôtel de la Gare Saint-Jean à Bordeaux le 25 décembre 1935, la veuve Pointet était réduite au dénuement le plus complet. Sans doute, le ménage Pointet avait multiplié depuis quelques années les plus folles prodigalités. Néanmoins, on ne saurait dissiper plus d'un million et demi dans des toilettes même luxueuses ou l'achat de fleurs de Nice ! Or, le ménage Pointet vivait onze mois de l'année à Libourne, où les possibilités de dépenses restent, somme toute, assez limitées. De toute évidence, le magot a pris une autre direction, etc...»

- 8) *La Chronique*, du 17 janvier 1936 (n° 7398), du 24 janvier 1936 (n° 7399). Après la «bamboula» de Castillon, le chapitre des responsabilités. Du 31 janvier 1936 (n° 7400), les scandales girondins, etc...
- 9) *La Chronique* du 10 janvier 1936 (n° 7397).
- 10) *La Chronique* du 5 mai 1939 (n° 7570). Dans *Les Annonces du Sud-Ouest* du 18 janvier 1931 (n° 303), p.2., Etude de Me Gièse, notaire à Salles. Société Immobilière de la Côte d'Argent. Transfert de siège social : du numéro 100, quai de Paludate à Bordeaux au numéro 26, allée de Tourny.

— oOo —

ESQUISSE DE L'ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DANS LE PAYS DE BUCH DEPUIS LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

(suite et fin)

En 1946, on recensa 40.503.000 habitants en France. La nation avait perdu près d'un million et demi d'habitants depuis 1936⁽¹⁾. Dans le même temps, malgré des légers déficits au Nord et dans la Basse Eyre, le Pays de Buch connaissait un accroissement modeste -plus 2,7%- et la population dépassait, de justesse, les cinquante mille.

Le deuxième conflit mondial avait accéléré les progrès des techniques que la révolution du pétrole et de l'électricité avait pourtant renouvelées dans tous les domaines des activités des hommes au cours de l'Entre-deux-Guerres.

En 1945, deux explosions atomiques terrifiantes annonçaient la situation nouvelle : les apprentis sorciers parviendraient-ils à maîtriser l'énergie nucléaire ? Au-delà des meurtrissures de la guerre, le Monde, dominé par deux géants qui s'affrontaient dangereusement sur le terrain subtil des idéologies et des antagonismes latents, voyait s'ouvrir une période économique très incertaine. Que nous réservait l'avenir⁽²⁾ ?

Aujourd'hui, en 1992, alors que la deuxième moitié du siècle est presque révolue, nous pouvons clore par ce dernier chapitre l'esquisse de l'évolution démographique que nous avons tenté de décrire dans notre Pays depuis la Révolution Française.

Il nous paraît essentiel, dès le début, de remarquer que durant les deux derniers siècles, si l'on excepte la période 1911-1921 où on enregistra une perte de deux mille habitants entre les deux recensements, l'accroissement global de la population girondine ne s'est jamais démenti. Cette évolution positive est d'autant plus remarquable que la répartition des populations girondines se modifiait sensiblement, les zones rurales continuant de se dépeupler après l'ouverture économique, au fil de l'urbanisation toujours plus importante, ici comme à peu près partout en France.

La capacité d'accueil et le caractère attractif de nos espaces que nous constatons dans les périodes précédentes se sont confirmés au cours de ce demi-siècle et n'ont pas été affectés -bien au contraire- par le voisinage d'une agglomération bordelaise dynamique qui continuait son expansion dans le contexte de l'urbanisation régionale (tableau 4, page 40).

On sait que *La Gironde* est de beaucoup le plus peuplé des cinq départements qui composent l'Aquitaine⁽³⁾ et que la population girondine n'a cessé de croître -avec des ralentissements, bien sûr- au cours de ces deux siècles, passant de cinq cent mille à plus d'un million deux cent mille habitants en 1990, soit 43% de la population aquitaine. Le tableau qui suit (fig. 1) témoigne de *la vitalité boïenne* puisqu'on constate qu'au fil des décennies le Pays de Buch représentait un pourcentage de plus en plus élevé de la population de la Gironde.

Population	1831	1876	1921	1926	1946	1968	1990
Gironde	554.225	735.242	819.128	827.973	858.381	1.009.390	1.213.499
P. de Buch	18.424	30.978	40.812	45.695	50.815	68.483	91.500
% P. de Buch Gironde	3,32	4,21	4,98	5,51	5,91	6,78	7,54

Fig. 1

En 1990, le *Pays de Buch* comptait près de cent mille habitants, sa population a donc pratiquement doublé au cours du demi-siècle !

Les courbes de densité (1831-1990) que nous avons construites pour les secteurs géographiques que nous considérons depuis le début de cette esquisse donnent une idée plus nuancée de la progression. Les ordres de grandeur comparables⁽⁴⁾ des superficies de ces zones permettent des observations intéressantes quant à la chronologie et à l'évolution de leur peuplement.

Les chutes et les ralentissements que l'on observe sur les courbes pour les périodes intercensitaires 1911-1926 et 1936-1946 découlent des deux guerres mondiales et nous incitent à revenir rapidement sur l'évolution antérieure à 1946. Ce retour nous permettra de mieux appréhender l'essor démographique (essor que les courbes traduisent entre 1946 et 1990) qui intervint dans les années qui suivirent la fin du conflit et qui s'est poursuivi dans notre Pays au cours du demi-siècle.

On voit (figure 2) que jusqu'au début du Second Empire (1852) *la Basse Eyre* -avec ses gros villages ruraux- constitua la zone la plus densément occupée du Pays. Alors, la rive méridionale où **Arcachon** naissait (1857) la dépassa (intersection A sur les courbes) et continua de progresser plus rapidement que les autres zones, avec 68 habitants au km² en 1911, 85 au km² en 1946.

L'Eyre rurale se stabilisa ensuite et se maintint entre 24 et 25 habitants au km² de 1876 à 1911 mais elle demeurerait, malgré ce palier démographique, la seconde pour la densité de ses populations jusqu'à la crise économique (1929/1931). Descendue légèrement à 19 habitants au km², *l'Est et le Noroît* (commune de **Lège**) qui progressaient pourtant très lentement la dépassèrent alors à leur tour pour passer de 22 à 25 habitants au km² jusqu'au deuxième conflit (1939), (intersection B).

L'«EFFET ARCACHON» sur le peuplement de notre Pays pendant cette période est considérable.

En effet, si l'on retranche **Arcachon** du Sud Bassin pour considérer seulement les trois autres communes, La

Densité au km²

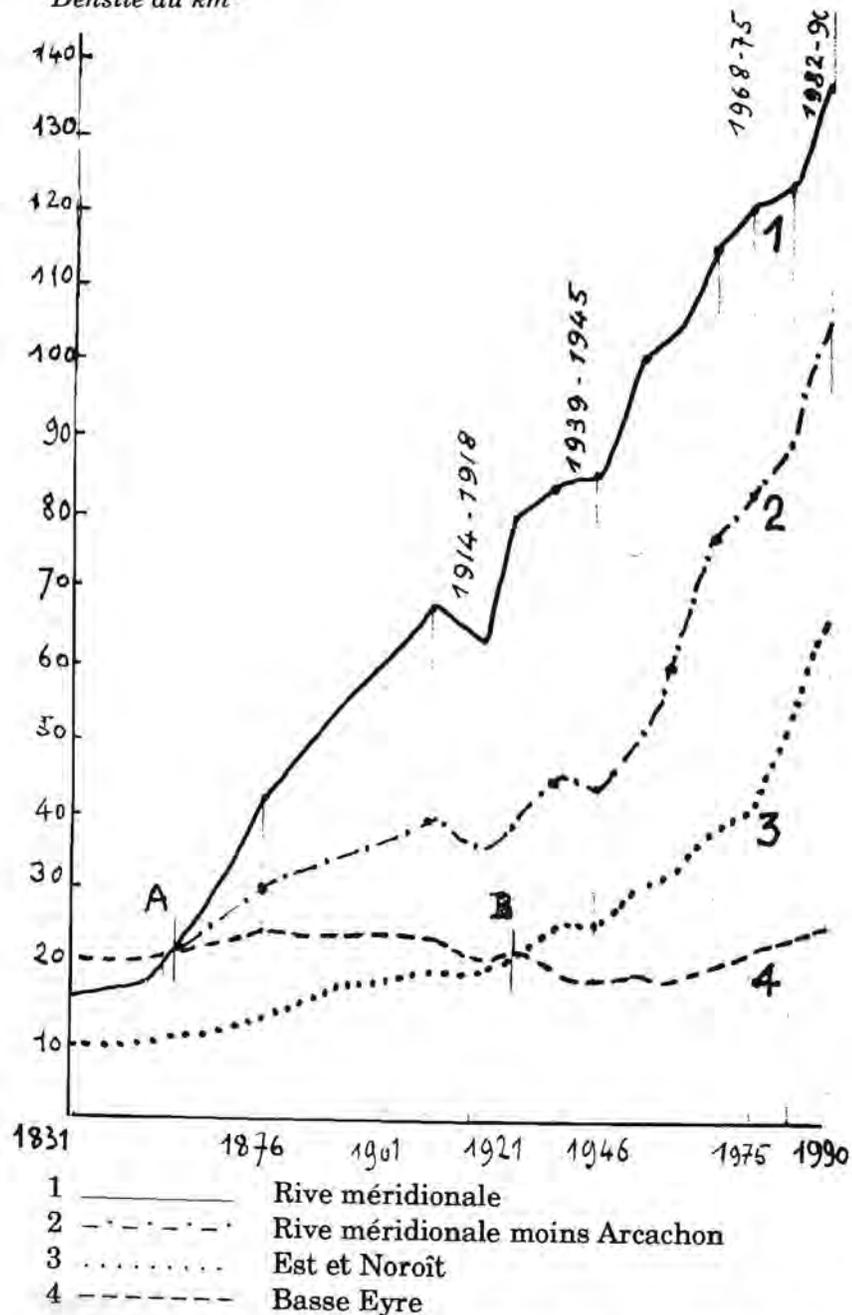


Fig. 2 : évolution des densités dans le Pays de Buch de 1831 à 1990

Teste, Gujan, Le Teich, on voit bien (courbe 2) que la progression de la rive méridionale, tout en restant sensiblement plus forte que celles des autres zones est beaucoup moins spectaculaire (on passe de 85 à 44 habitants au km²) !

On nous pardonnera cette analyse liminaire un peu rébarbative sans doute si l'on considère qu'elle nous permet de dégager dès à présent un phénomène urbain capital pour la compréhension de la progression ininterrompue du peuplement de notre Pays où l'élément moteur fut assurément le développement de cette ville balnéaire qui concentra en 1946 la moitié de la population de la rive méridionale du Bassin (figure 3).

Population	1876	1886	1901	1911	1921	1946
Rive Sud	15.035	19.756	20.604	23.474	22.282	29.319
Arcachon	4.980	8.102	8.259	10.266	10.634	14.603
% Arcachon Sud	33	41	40	43,7	47,7	49,8

Fig. 3

Ainsi la montée de cette ville nouvelle qui s'était parée au début du Second Empire du toponyme vernaculaire⁽⁵⁾ a polarisé le peuplement dans une région, jadis hostile, où la forêt et la mer allaient continuer de dispenser des ressources que l'ouverture économique valorisait en les diversifiant⁽⁶⁾.

LA RÉVOLUTION TOURISTIQUE

Les années qui suivirent la fin des hostilités furent des années difficiles. Les restrictions et leur cortège de pénuries perduraient dans un climat international lourd de menaces⁽²⁾. Le tourisme populaire qui avait amorcé sur nos plages un renouveau de la vie balnéaire estivale en 1936 tardait à reprendre. Cette morosité, bien compréhensible dans la conjoncture, fut de courte durée.

L'ère de l'automobile et de la télévision. Dès les années cinquante, on assista à un réveil de l'économie pour

deux décennies d'une prospérité qui bouleversa -le mot n'est pas trop fort- les conditions de l'existence quotidienne dans toutes les couches de la société dans cette Europe que le rideau de fer isolait désormais des Pays de l'Est.

Dans tous les domaines, ce furent des transformations radicales de l'existence auxquelles les classes d'âge s'adaptèrent différemment⁽⁷⁾ sans doute mais s'adaptèrent, car ces innovations étaient inéluctables. Les plus âgés parmi nos lecteurs, ceux qui ont vécu l'Entre-deux-Guerres, mesurent mieux l'ampleur des changements que nous évoquons.

Ils découlaient essentiellement des capacités de production que les progrès technologiques avaient décuplées, créant cette situation nouvelle où l'élévation parallèle des niveaux de vie et des revenus dans les foyers faisait des individus et des groupes des consommateurs potentiels, de plus en plus exigeants, voire conditionnés par la nouveauté ! Au reste le souvenir et les angoisses de la tragédie récente augmentaient encore le désir de vivre et de jouir des biens de ce monde.

Notre propos n'est pas de décrire les transformations qui résultèrent de cette situation d'abondance mais il fallait les rappeler car elles ont singulièrement accéléré les processus de l'évolution de l'habitat dans nos villages.

Une fois encore, en effet, la beauté de nos sites dunaires, sylvestres, lacustres, marins, le charme de notre environnement compensèrent les insuffisances du secteur secondaire -le secteur industriel- dans le Pays. L'espace était devenu un produit de consommation -de grande consommation-⁽⁸⁾ mais également la nature et le folklore... ! Et les distances fondaient avec les durées quand les automobiles se multipliaient comme autrefois les bicyclettes⁽⁹⁾ dans cette période où la «diplomatie du pétrole» procurait aux pays développés un carburant bon marché⁽¹⁰⁾.

En conduisant à l'ouverture des frontières l'évolution politique et économique de l'Europe de l'Ouest a déclenché

dans les années soixante *une véritable révolution touristique*. Les problèmes posés par l'essor du tourisme au cours de la décennie précédente sur nos côtes aquitaines devinrent alors considérables. La grande mobilité des populations, que la banalisation de l'automobile avait entraînée, déversait sur des sites autrefois déserts, dans des villages de la bordure plutôt mal préparés pour les accueillir, des consommateurs d'espace et de soleil !⁽¹¹⁾ Ces migrations estivales ont également influencé notre habitat ; l'«*effet Arcachon*», la renommée de la ville balnéaire -déjà centenaire à cette époque- rejaillissant sur l'ensemble du pays, tous nos villages, on va le voir, participèrent à la grande mutation touristique.

L'INFLUENCE DE BORDEAUX

La proximité de Bordeaux, que l'appendice de l'autoroute du Sud, la «voie rapide», et le «périphérique» desservent depuis quelques années alors que l'espace métropolitain s'étend de plus en plus en incluant dans l'Agglomération des communes nouvelles, est un facteur très important de l'évolution du peuplement. Les voies anciennes qui franchissent le «périphérique» -laborieusement- traversent de vastes horizons encore déserts, pinhadars de tous âges, brousses des coupes, immenses maïs, pour atteindre les villages de la bordure, **Arès, Lège, Le Porge, Lacanau** et aboutir -en cul de sac- aux stations océanes⁽¹²⁾.

Le va-et-vient incessant des automobiles et des camions témoigne de l'étroitesse et de la diversité des liens qui unissent ce pays à la métropole. Migrations quotidiennes, migrations des week-ends, paroxysmes des débuts et des fins de journées, saturation et bouchons qui ne découragent guère les conducteurs. Il est vrai que la traversée de l'agglomération prend plus de temps, souvent, que ces voyages ! Le rail, entre **Arcachon et Bordeaux**, supplée au trafic de la route.

Si la prolifération des véhicules à moteur -toujours

plus rapides- a radicalement changé la nature des échanges dans une économie où les circuits de la production, de l'approvisionnement, de la consommation interfèrent sur des distances toujours plus grandes, elle n'a pas provoqué, on va le voir, une diminution du peuplement dans nos communes. **Les recensements de l'INSEE entre 1946 et 1990** nous permettent au contraire de constater une évolution positive à peu près équivalente en pourcentage dans la banlieue bordelaise et dans le Bassin.

Peut-être voudra-t-on voir dans ces évolutions parallèles (fig. 4) les conséquences d'une extension lointaine de la métropolisation, mais la beauté de notre environnement, de nos sites, de nos paysages, et la renommée touristique de ce Pays infirment bien, répétons le, cette appréciation.

Population	Agglomér.	Bordeaux	Banlieue	Pays de Buch	Bassin
1946	386.225	253.751	132.474	50.815	40.948
1990	482.688	210.336	272.352	91.500	76.415
Evolution 1946/1990	+ 24%	-17%	+ 105%	+ 80%	+ 87%

Fig. 4

L'ÉVOLUTION DES COMMUNES

La rive méridionale

En 1946, les quatre communes de la rive méridionale qui groupaient avec près de trente mille habitants 71,6% de la population du Bassin n'en représentaient plus que 61,6% en 1990. Et cependant on enregistrait un accroissement sensible qui portait cette population à près de cinquante mille personnes (plus 60%, soit 17.822 de plus).

Cette évolution zonale, positive dans tout le pays, apparaît très nettement sur le document n°2, p. 36, où les courbes des densités, après 1946, rendent bien compte de l'essor.

Dans un article paru en 1973 dans la Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest auquel nous nous sommes déjà référés, Micheline Cassou-Mounat a étudié le

«Tourisme et (la) vie urbaine dans l'agglomération d'Arcachon» : «Après la seconde guerre mondiale, la situation s'est renversée au bénéfice de La Teste. En 1954, l'écart était encore de 3.700 habitants entre les deux communes, et tombait à 2.117 en 1962. En 1968, alors que la population d'Arcachon plafonne autour de 15.000 habitants celle de La Teste dépasse 18.000»⁽¹³⁾. Le document n°5 concrétise bien dans son expression graphique une évolution démographique qui devait se confirmer par la suite.

Bien que la progression de **La Teste** (33,5% entre 1962 et 1968) se soit quelque peu ralentie (17,5% entre

Milliers d'habitants

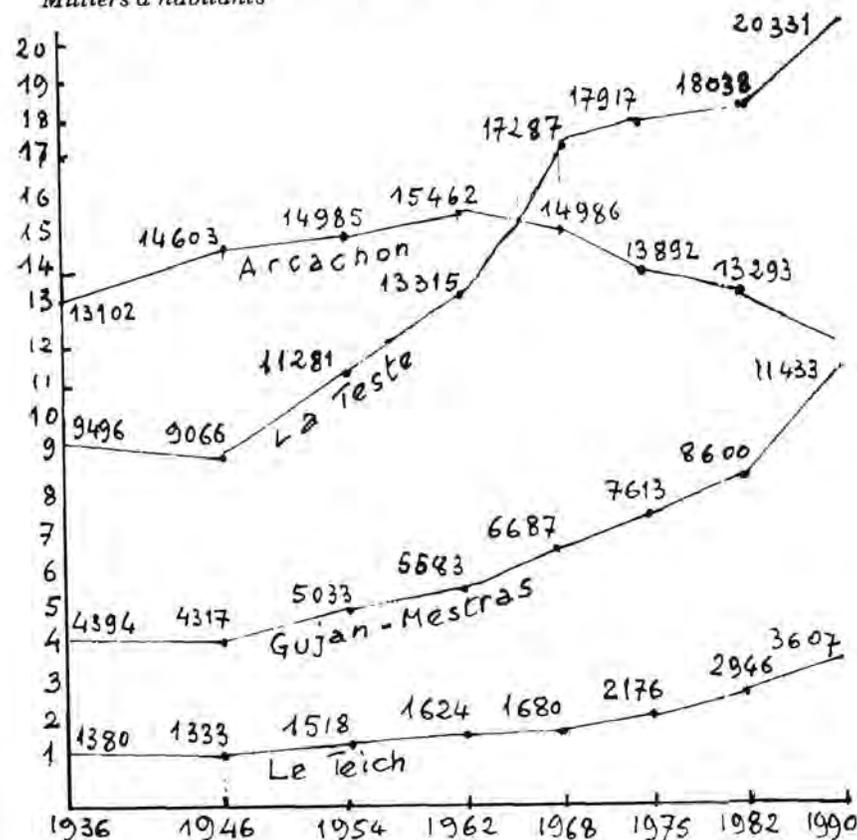


Fig. 5 : les communes de la rive méridionale de 1936 à 1990

1968 et 1990) la ville dépassait les 20.000 en 1990, un ordre de grandeur qui la place dans les toutes premières de la Gironde⁽¹⁴⁾. Et que dire de la progression de **Gujan-Mestras** qui, dépassant à peine les 5.000 en 1954, poursuit une croissance régulière qui la porte à près de 11.500 habitants ? (plus 33% de 1982 à 1990) !

L'Agglomération INSEE. En réunissant les trois communes, **La Teste, Arcachon, Gujan Mestras** dans une agglomération de plus de 43.000 habitants, L'INSEE associe ces espaces urbanisés dans une *continuité multi-communale*. Et nous trouvons dans l'évolution de cet ensemble une confirmation de L'«*Effet Arcachon*» : la renommée de la cité balnéaire se perpétue et les capacités d'accueil de ses voisines, la beauté des sites et de l'environnement contribuent à leur croissance.

Au reste, la prolifération des voitures, présentes dans la plupart des foyers, l'implantation des grands centres commerciaux et des grandes surfaces dans les nouveaux quartiers (en majorité pavillonnaires) entraînent des mobilités qui font peu de cas des limites de ces communes.

Longtemps stationnaire -1313 habitants en 1921, 1333 en 1946- **Le Teich** a presque triplé sa population de 1946 à 1990. C'est aujourd'hui une ville de plus de trois mille six cents habitants (Val de Leyre et rive méridionale) qu'on ne saurait, bien sûr, désolidariser des trois autres. Son accroissement, très sensible à partir de 1975, confirme la *diffusion d'un urbanisme, à partir du promontoire d'Arcachon* qui se développe sur la totalité de la rive méridionale.

L'Est et le Noroît

La progression du peuplement dans l'Est et le Noroît (on sait que le Cap Ferret se rattacha à Lège en 1976) fut importante. Deux fois et demie plus peuplée qu'au lendemain de la guerre, l'accroissement en valeur absolue dans cette partie du Bassin (17.465 habitants) est à quelques

unités près égal à celui de la rive méridionale (17.822 habitants). De 11.629 habitants en 1946 on est passé à 29.274 en 1990. La comparaison des courbes de densité respectives (figure 2 page 36) est éloquent : une accélération sensible s'est produite à partir de 1975.

La figure 6 rend compte des évolutions respectives des communes et permet de discerner trois phases de la progression :

De 1946 à 1968 elle est générale, mais on remarque des situations intéressantes. Les plus importantes communes, **Biganos** et **Andernos** évoluent plus rapidement que les autres mais la seconde rejoint la première (**Biganos** a été amputée de **Marcheprime** en 1946) peu après 1962 et compte près de cinq cents habitants de plus (4.676) en 1968. **Arès**, définitivement distancée est troisième avec 2.741 habitants. **Lège** se rapproche **d'Audenge** (2.234) en franchissant le seuil de deux mille cependant que **Lanton** qui amorce une remontée a dépassé les quinze cents.

De 1968 à 1975, un ralentissement notable se produit dans les communes de tête : **Andernos** passe légèrement au dessus de cinq mille, **Biganos** n'atteint pas quatre mille cinq cents, **Arès** perd même quelques habitants (moins d'une centaine). Par contre **Audenge** se rapproche **d'Arès** en dépassant les deux mille cinq cents et distance toujours **Lège** (2.232 habitants) et **Lanton** qui ne progresse guère (1.668 habitants).

C'est au regard de la période suivante que les années 1968-1975 apparaissent comme un épisode de faible évolution démographique dans l'Est et le Noroît, situation que nous avons rencontrée dans le Sud Bassin et qui d'ailleurs correspond à peu près à la «*croissance ralentie*» de la population aquitaine révélée par l'INSEE en 1976⁽¹⁵⁾.

De 1975 à 1990 on assiste à une accélération de la croissance qui donne aux populations des communes des ordres de grandeur qui leur confèrent une physionomie des plus urbaine. (plus de 2.000 habitants agglomérés).

Population

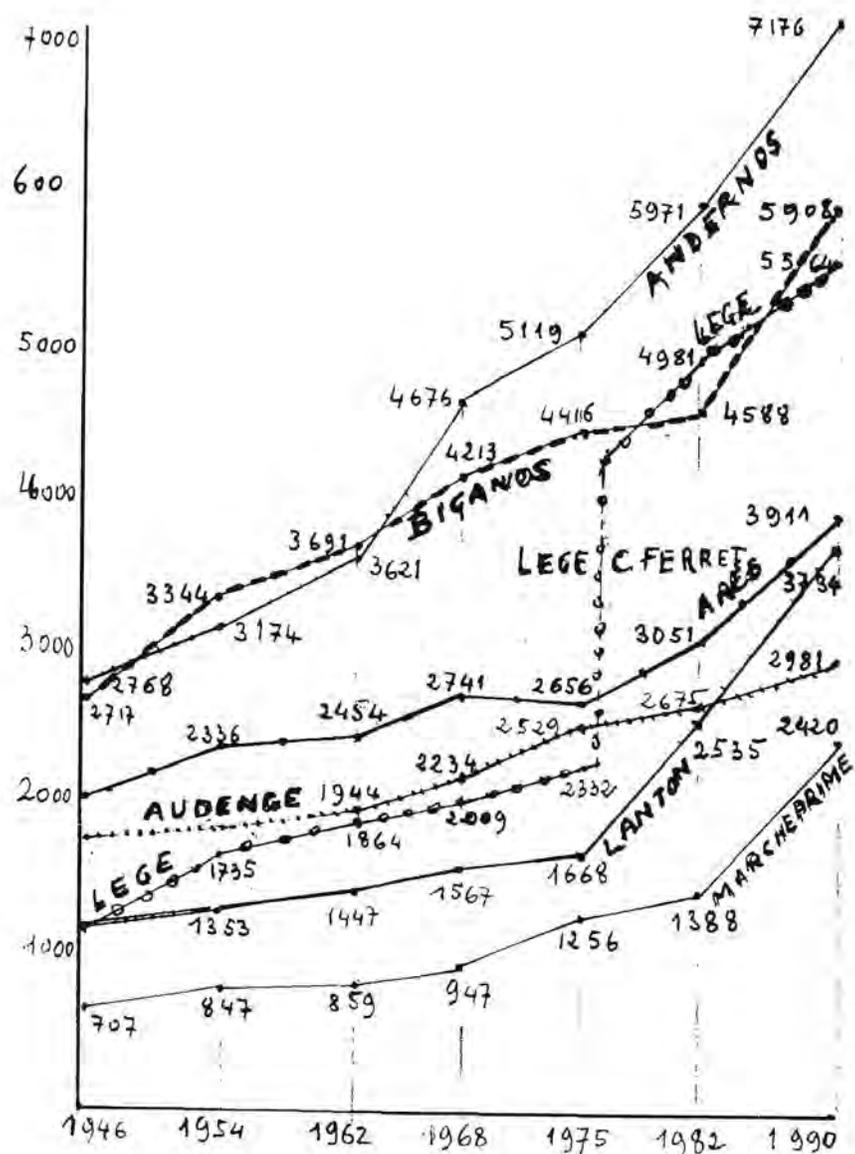


Fig. 6 : les communes de l'Est et du Noroît de 1946 à 1990

Trois villes dépassent les cinq mille habitants aujourd'hui. **Andernos** avec 7.176 habitants reste la plus importante mais **Lège**, qui étend son territoire sur la totalité de la Presqu'île, est passée de 2.232 habitants à plus de cinq mille cinq cents ! **Biganos**, dépassée peu après 1976, a repris la deuxième place et frôle les six mille habitants alors que sa voisine immédiate **Audenge** atteint trois mille. Et **Lanton**, la moins dynamique dans la période précédente, a connu une belle croissance (3.734) qui la rapproche d'**Arès**, elle-même en bonne condition aux alentours de quatre mille.

Si l'on songe qu'en 1946 quatre de ces communes avaient une population inférieure à deux mille habitants (un seuil de l'urbanisation pour l'INSEE), on mesure l'intérêt de cette rapide énumération. De 1982 à 1990, le canton d'**Audenge** qui comprend l'Est, le Noroît, Marcheprime⁽¹⁶⁾ et Mios, avec 25,86% a connu le plus fort accroissement en pourcentage de la Gironde. De Biganos au Cap Ferret on trouve près de 40% de la population riveraine du Bassin d'Arcachon.

La Basse Eyre

La figure 7 permet d'appréhender l'évolution des populations établies dans un environnement intermédiaire entre la Haute Lande et le Bassin, où la basse vallée de l'Eyre reste le fleuron vernaculaire. Au contraire des communes du Bassin ces populations ont connu des fluctuations et leurs décrues, les reprises, seront mieux perçues si l'on examine dans le même temps les périodes 1876-1946 et 1946-1990. Cette confrontation est indispensable pour dégager l'originalité des dernières décennies et les perspectives démographiques.

Sans nous attarder aux variations antérieures à 1946 que nous avons décrites dans des articles précédents, nous considérerons l'amplitude des courbes, révélatrice du comportement des communautés rurales dans les deux gros bourgs de l'Eyre.

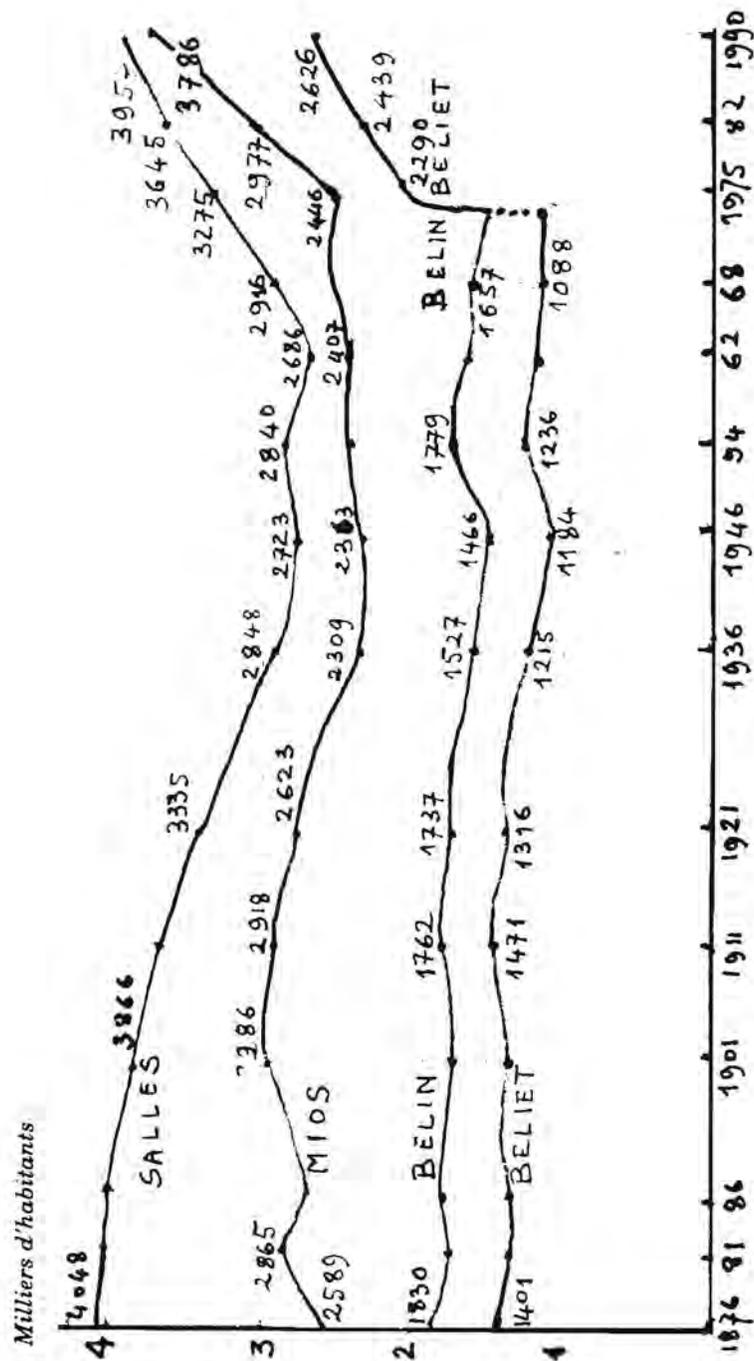


Fig. 7 : Les communes de la Basse Eyre de 1876 à 1990

Salles, qui fut le plus important village du Pays de Buch jusqu'au milieu du XIXème siècle, a perdu le tiers de sa population (de 4.048 à 2.723 habitants) de 1876 à 1946. La décrue, on le voit (figure 7) fut continue, faible jusqu'en 1901 (- 5%), de plus en plus importante au fil des années (moins 14% de 1901 à 1921, moins 18% de 1921 à 1946). On remarquera que malgré cette décrue **Salles**, au lendemain de la guerre mondiale, restait aussi peuplée que **Biganos** et **Andernos** et dépassait largement, avec ses 2.723 habitants, les autres communes de l'est ! Après une légère remontée en 1954, on recense 2.686 habitants en 1962, un minimum qui traduit *plutôt une stabilisation qu'une chute*.

A partir de 1962 en effet, **Salles** qui participe à la rénovation touristique qui s'opère -le syndicat intercommunal du «Bassin de l'Eyre» voit le jour après 1966- dans les Landes et en Gironde et qui aboutira finalement à la création du Parc Naturel des Landes de Gascogne⁽¹⁷⁾, amorce une progression qui ne s'est pas interrompue et la porte actuellement à près de quatre mille habitants (3.957 au recensement de 1990).

Mios, moins importante que **Salles** avec 2.589 habitants était aussi un gros village en 1876. La population miossaise a bien résisté à l'exode rural qui sévissait dans le massif forestier landais depuis le milieu du XIXème siècle. En 1946, elle avait perdu seulement 226 habitants (moins 9%). Fluctuant plus que ses voisines, elle avait frôlé les trois mille en 1901 avec 2.986 habitants, puis avait connu une évolution négative semblable à celle de la population salloise jusqu'à 1946. Cette résistance à l'exode avait réduit l'écart des peuplements qui passait de 1.459 en 1876 à moins de quatre cents habitants, (2.363).

Les deux décennies suivantes (1946-1975) virent s'interrompre la décrue mais alors que **Salles** avait amorcé son redressement dès 1962, à l'issue de ce palier démographique, **Mios** restait en dessous des 2.500 habitants. A partir de 1975 la commune a connu une croissance comparable (et même supérieure après 1982 !) à celle de l'Est et du

Noroît. Avec 3.786 habitants en 1990, elle est très proche de sa voisine et l'on peut discerner dans cette situation récente l'influence toujours plus grande du Bassin.

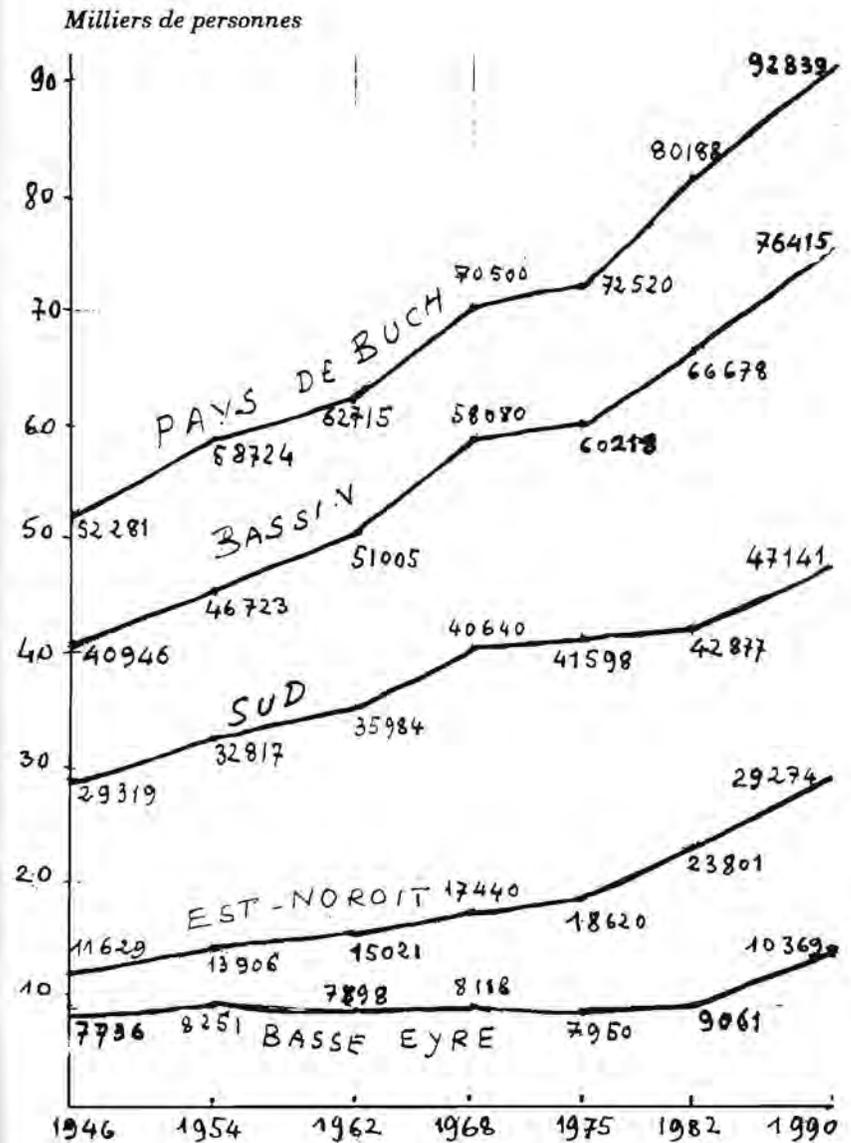
En août 1974, **Belin** et **Beliet** se sont unies pour constituer une commune unique. On a vu qu'elles associaient depuis longtemps leurs activités industrielles⁽¹⁸⁾. Depuis 1876 les courbes de population sont à peu près parallèles avec un écart de trois à quatre cents habitants, en faveur de **Belin**, jusqu'en 1946. La faiblesse relative de leur décroissance (moins 20% à **Belin**, moins 15% à **Beliet**) montre bien ainsi que l'a remarqué Serge Lerat que le secteur **Belin, Beliet, Salles -Lugos** et **Saint Magne** fut de moindre déclin démographique que les autres secteurs de la Grande Lande⁽¹⁹⁾.

Après 1946, l'évolution des deux communes devient positive jusqu'en 1954, **Belin** avec 1.779 habitants comptant alors 543 habitants de plus que **Beliet** pour décliner légèrement jusqu'en 1968. C'est finalement dans une période intercensitaire difficile (1968-1975) que l'union est décidée. Le recensement de 1975 fait état d'une population de 2.290 habitants.

Depuis 1975, **Belin-Beliet** connaît une progression de bon aloi qui témoigne de la vitalité de la nouvelle commune. On y a recensé, en 1990, 2.626 habitants (plus 15% depuis la fusion municipale).

L'importance des soldes migratoires positifs a donc permis aux communes de la Basse Eyre d'échapper à la crise démographique qui affecte les régions rurales. Ils attestent la complémentarité de la rivière et du Bassin très attractifs qui profitent -nous reviendrons sur la conjoncture actuelle- malgré les difficultés économiques, du développement du tourisme et de la prolifération de l'automobile qui génère des mentalités nouvelles !

On pourra suivre sur les courbes les évolutions comparées dans les zones. Partout on a enregistré un ralentissement sensible de 1968 à 1975. Il concorde avec la situa-



Évolution des zones et du Pays de 1946 à 1990
(on a représenté le Pays de Buch dans son entité historique, Nord inclus).

tion générale en Aquitaine (plus 3,5% en sept ans) pendant la période, ainsi qu'on l'a remarqué précédemment. Mais dans notre Pays, depuis 1962, le Sud, l'Est, Salles, une accélération sensible précoce révélait déjà des mouvements de populations urbaines qui, peu soucieuses des distances, choisissaient de résider «à la campagne» dans la chaude intimité des espaces verts, de la sylvie et de la mer ! **La Teste** et **Andernos**, surtout, ensuite **Biganos**, **Audenge**, **Marcheprime**, ont polarisé cette migration. Après 1975, l'essor est général mais le Noroît et l'Est sont les plus dynamiques, réalisant entre 1975 et 1982 une croissance étonnante (27,8%).

L'ESPACE

Le quasi doublement de la population dans le Pays de Buch au cours d'une évolution qui s'opère de plus en plus sous la forme du lotissement pavillonnaire nous conduit tout naturellement à évoquer l'organisation de l'espace et les paysages contemporains.

Le rapprochement des documents cartographiques du XVIIIème siècle -les cartes de Cassini et de Belleyme, particulièrement- et des documents récents élaborés par l'I.G.N. permet de constater la croissance importante des aires construites, de localiser les extensions et de repérer les pôles d'attraction du peuplement.

L'ESPACE OCCUPÉ. Comme autrefois «les rives du Bassin apparaissent comme une oasis au milieu du désert de la lande»⁽²⁰⁾. A ceci près cependant que la lande ensencée au XIXème siècle, éprouvée par les incendies, ouverte par les camps de manoeuvre, les installations militaires -terrains d'aviation et champs de tir- le Commissariat à l'Energie Atomique et les impressionnantes clairières qu'une agriculture savante voue essentiellement au maïs, est un énorme pinhadar où l'homme reste toujours absent.

Au-delà de la grande couronne urbaine bordelaise, trois routes (D106 **Arès**, prolongée jusqu'au **Cap-Ferret**,

N650 **La Teste-Arcachon**, N10 **Lavignole de Salles-Belin**) divergent vers le Pays, en suivant à peu près la trace des chemins du XVIIIème siècle que nous décrivions dans un article précédent⁽²¹⁾. Des chapelets de hameaux modestes, de petits groupes de maisons perdus dans cette immensité, éloignés les uns des autres... A quelques exceptions près, **Marcheprime**, **Le Barp**, le peuplement n'a guère progressé depuis deux siècles dans ces horizons que l'autoroute découvre dans leur splendide nudité. Quel contraste nous révèlent les cartes topographiques récentes, et, plus éloquentes encore, les photographies aériennes !⁽²²⁾ De **Pyla sur Mer** et du promontoire d'**Arcachon** jadis déserts -heri solitudo !- à **Lège**, les villages riverains que nous avons parcourus en suivant la route des communes sur la carte de Belleyme où tant de nature sauvage séparait les quartiers, ces villages ruraux sont devenus des petites villes.

Une ceinture urbaine se développe aujourd'hui autour du Bassin. Les solutions de continuité, à **la Teste**, du **Teich** à **Biganos**, d'**Audenge** à **Lanton**, d'**Andernos** à **Arès**, sont dues à des obstacles naturels ou à des difficultés d'ordre juridique. L'extension progresse actuellement à l'intérieur des terres, elle étoffe de vieux quartiers, en crée de nouveaux, pédoncules pavillonnaires issus du coeur de la commune mère, qui rejoignent souvent des lieux-dits anciens dont ils usurpent les vieux toponymes.

L'antécédence des infrastructures passées et la marque des premières initiatives immobilières qui ont influencé l'évolution formelle de l'habitat sont visibles dans la topographie. Occupation dense du promontoire où l'étoile des grands pare-feu séculaires est à moitié investie. De Péréire à la Grande Dune, les jonctions sont accomplies. Adossés au cordon dunaire, Pilat Plage et Pyla sur Mer commandent un estran indocile où le flot joue, brassant et rebrassant des sables au fil capricieux des marées.

De «l'autre côté d'eau», même investissement pavillonnaire au Cap sur le flanc interne du troupeau des dunes où

s'est fixé un peuplement de fin de monde ! Sur la côte No-
roît, les petits villages des parqueurs d'il y a cent ans sont
devenus d'importantes sections de **Lège-Cap Ferret**.

Au-delà de la panse testérine qu'elle sépare des Mi-
quelots et de la plaine, la voie rapide s'appuie sur la vieille
craste baneyre qui protégeait jadis les villages de la côte
méridionale quand les pluies hivernales inondaient les va-
cants. Elle jouxte la Madeleine, Aquacity, Chante Cigale
et Le Burgat mais contient pour l'instant l'urbanisation de
Gujan Mestras et du **Teich**.

Vu d'en haut, le large pare feu qui guide la haute
tension (la ligne descend du Médoc par **Lège**, atteint **Biga-
nos** et file à travers landes et forêt dans les communes de
la Basse Eyre pour traverser la rivière aux environs du
Vieux Lugos) trace à deux/trois kilomètres de la côte Est
une saignée sylvestre que l'avant garde des extensions- Plai-
sance, La Montagne à **Arès**, Les Moliettes, le Hameau de
Manolo à **Andernos**, les Bruyères de **Cassy**, à **Lanton**,
les remontées par la D5, à **Audenge**- ne franchit pas.

Craste baneyre et haute tension épousent à quelque
distance l'agencement des deux rivages qui se rejoignent
dans le delta, et enclosent encore, à l'Est surtout, des fo-
rêts, des champs et des landes desservis par le réseau des
vieux chemins.

Bien que la croissance soit plus modeste dans la Bas-
se Eyre, on constate en parcourant les routes nombreuses
dont le tracé révèle un habitat dispersé, au delà des bourgs,
sur les riches terres de **Mios** et de **Salles**, que les vieilles
maisons ont fait peau neuve. Partout des villas cossues,
bien intégrées dans de spacieux enclos étoffent les quar-
tiers qui gardent leur identité villageoise. La vocation rési-
dentielle est évidente et les jardins fleuris, les gazons et la
prairie atlantique coupée ras expriment les motivations de
ces nouveaux ruraux.

Les lotissements, souvent plus proches des centres
bourgs, sont de taille modeste. Plus nombreux à **Mios** qu'à

Salles, en raison de la proximité de **Facture**, de la voie
rapide et du Bassin !

LES FLUX MIGRATOIRES. La mobilité des popula-
tions citadines ressortait bien des recensements de 1975 et
de 1982. En fait, dès la fin des années cinquante, l'évolu-
tion économique favorable qui se confirmait avait changé
les conditions de vie dans les familles. Les marques exté-
rieures du confort -nous l'avons vu- se manifestaient con-
crètement par la prolifération des automobiles et par la
vitalité des circuits commerciaux à très grande échelle qui
se développaient en même temps que les pratiques du cré-
dit -autrefois bien timide- indispensable pour l'accomplis-
sement des achats et pour la réalisation des projets à long
terme.

Dans les années cinquante avait commencé une dé-
centralisation des entreprises -conforme aux conceptions
du fordisme pratiqué aux Etats-Unis- qui apportait dans
les petites villes et dans les gros villages bien situés des
raisons de croire à un avenir industriel. Cette décentrali-
sation, qui installait en fait un nouveau système de relations
entre les populations actives et les nouvelles zones indus-
trielles, modifia les comportements des gens des villes qui
commencèrent à refluer vers des régions jadis dépeuplées
par l'exode rural⁽²³⁾.

Les recensements rendent compte de la décréue des
centres villes qui profita dans un premier temps à la ban-
lieue immédiate où des villages ruraux proches de la mé-
tropole accueillait maintenant des citadins migrants et
connaissaient une urbanisation qui étoffait l'agglomération
bordelaise.

Au cours de la période 1962-1968, la migration s'es-
souffla dans la banlieue immédiate et la croissance des vil-
les périphériques de l'agglomération ralentit. Par contre
des communes mitoyennes de ces villes, plus éloignées du
centre, notamment **Saint Médard**, **Saint Aubin**, la mé-
docaine, mais aussi à l'ouest **Saint Jean d'Illac** et **Marti-**

gnas qui confinent comme on sait à notre Pays, connaissaient une croissance qui s'accroissait encore dans la période suivante.

Le changement des mentalités, le dynamisme des ménages -encouragé par la décentralisation qui se poursuivit jusqu'à la crise de 1974- dans une conjoncture économique favorable, aboutissaient on le voit à des implantations de plus en plus lointaines de la métropole. *C'est dans ce contexte régional que s'est produite l'évolution démographique que nous avons décrite dans la première partie de cet article.* On relèvera des similitudes et aussi des décalages car ces migrations n'obéissent pas, bien sûr, à une logique rigoureuse. Et la vocation touristique de notre pays, la beauté de ses sites et de ses paysages durent déterminer nombre de familles en quête d'un habitat à s'y établir.

On voit par exemple que l'essor exceptionnel de **La Teste** et d'**Andernos**, la croissance sensible de **Biganos**, de **Gujan**, le renouveau de **Salles** dans cette période (1962-1968) sont contemporains de la croissance des communes de la grande couronne bordelaise. Après 1975, le rivage oriental et le Nord attirèrent par ailleurs plus de migrants que le Sud du Bassin.

LES CONSOMMATEURS D'ESPACE. Dès 1973 Micheline Cassou-Mounat, dans un article fondamental⁽¹³⁾, remarquait le plafonnement de la population arcachonnaise qui ne manquait pas d'étonner les habitants de notre pays à l'époque. Elle soulignait le caractère composite de l'agglomération des trois communes **Arcachon-Gujan-La Teste**, et elle notait que «la proximité (rendait) quelque peu illusoire l'originalité apparente de chacune des trois populations». Attachée à l'étude du tourisme et de la vie urbaine, elle constatait, à partir de la ville balnéaire du XIX^{ème} siècle, un processus d'urbanisation qui en s'accroissant (intégrait) progressivement les communes voisines. Ces considérations démographiques et économiques -l'auteur soulignant «que les échanges au niveau de l'emploi (étaient) très fréquents surtout entre **Arcachon** et **La Teste**- ne

contredisaient pas les identités respectives des deux communes aînées issues en 1790 de la révolution municipale dans le cadre historique du Captalat de Buch, bien sûr !

Les vingt-cinq années qui ont suivi le recensement de 1968 ont confirmé ces réflexions. **Le Cap Ferret** et la côte Noroît ont réalisé leur unité avec **Lège**. L'évolution des institutions intercommunales, du District Sud-Bassin au Syndicat Intercommunal du Bassin d'Arcachon, leurs travaux, confirment la solidarité des communes riveraines qui ont en charge un environnement précieux et qui le gèrent ensemble.

Le choc pétrolier, en 1974, et la crise économique n'ont pas beaucoup perturbé l'évolution des populations du Pays de Buch où nous pouvons penser que le flux migratoire n'est pas tari. Au contraire l'autoroute, la voie rapide, les départementales, régulièrement saturées aux heures de pointe et aux week-ends, témoignent de leur vitalité que le recensement de 1990 a confirmée.

L'arrêt du processus de décentralisation dans les années soixante-dix a cependant laissé des espaces vides dans les zones industrielles que certaines de nos communes avaient ouvertes et aménagées en prévision d'un développement du secteur secondaire générateur d'emplois. Une fois encore⁽²⁴⁾ les relations entre les métropoles et leurs banlieues, proches ou lointaines, ont été modifiées, car la concentration des entreprises s'est opérée dans les abords de la grande ville.

Il importe de noter que cette conjoncture nouvelle n'a pas provoqué le retour dans la région bordelaise des ménages qui l'avaient quittée au cours des décennies précédentes. Elle a accru le nombre des actifs qui accomplissent du lundi au vendredi, par le train ou sur les routes, l'aller retour quotidien de leur domicile à Bordeaux !

Dans ce contexte, on comprend mieux les mutations qui s'accomplissent dans l'agglomération arcachonnaise. L'espace riverain est cher. Le front de mer ne présente pra-

tiquement plus de solution de continuité. Dans les communes voisines les conditions d'accès au logement dans des sites qui répondent à l'engouement pour la maison champêtre isolée dans son enclos ou, à défaut, pour le lotissement pavillonnaire de grand air sont plus favorables. L'espace est devenu un produit de grande consommation que les promoteurs s'attachent à contrôler. On voit même des particuliers se faire lotisseurs, et leurs initiatives dispersent çà et là des petits groupes d'habitations. Et l'espace urbanisé gagne sur les forêts et les prairies de l'arrière-pays.

Ces migrations internes permettent de penser que, comme Bordeaux et de nombreuses villes, Libourne et son agglomération par exemple, **Arcachon** a joué, avec quelque retard, dans les deux dernières décennies, le rôle de réservoir démographique au profit des communes de la côte méridionale. Cette évolution, qui n'est pas unique, n'affecte en rien le potentiel et le dynamisme de la cité qui développe dans le même temps ses capacités d'accueil.

Longtemps retardataires, la rive Est et la presqu'île ont connu une croissance démographique qui plaçait le canton d'**Audenge** en tête de la Gironde en 1990 (près de 26%). Ainsi le flux migratoire se répartit mieux désormais autour du Bassin et l'urbanisation progresse partout. Au cours de la dernière période intercensitaire, de 1982 à 1990, la population dans notre pays s'est accrue au même rythme que celle de la grande couronne bordelaise⁽²⁵⁾.

Pendant des siècles dans le passé, les Boïens, marins, paysans, résiniers, pasteurs, charbonniers... ont largement contribué à l'approvisionnement de Bordeaux. Il n'est pas douteux que ce Pays constitué par la réunion de la vallée paradisiaque et de cette petite mer nourricière ouverte sur l'océan dans leur environnement de dunes effrayantes et de landes marécageuses hostiles, ce pays qui tenait à la fois de l'Eden et de l'enfer, ait trouvé dans cette vocation une vitalité qui ne s'est jamais démentie⁽²⁶⁾.

Que d'événements, quels changements survenus dans

le Pays de Buch depuis deux siècles ! L'automobile a effacé les distances, aboli les attentes⁽²⁷⁾, s'est joué de l'espace. Bordeaux est à notre porte et réciproquement.. C'est à l'échelle du monde que s'effectuent aujourd'hui les échanges matériels, spirituels, humains !

Fernand LABATUT

NOTES ET DOCUMENTS

- 1) Bordeaux où l'on recensait 253.751 habitants avait perdu moins de 2% de sa population alors que Marseille, Lyon, Paris enregistraient des chutes plus sensibles (près de 5% pour la capitale).
- 2) Pierre Miquel dans *Histoire du Monde Contemporain*, Fayard 1991, brosse un tableau de cet Après-Guerre : Introduction, Première partie. Le monde en noir et blanc, p. 7 à 178. L'ouvrage concerne la période 1945-été 1991.
- 3) En 1990, on a recensé 375.259 habitants en Dordogne, 305.616 dans les Landes, 299.506 dans le Lot et Garonne, 561.896 dans les Pyrénées Atlantiques et 1.184.787 en Gironde. L'Aquitaine compte 2.727.064 habitants. Il s'agit de populations des résidences principales.
- 4) *Sud*, 343,5 km². *Est* 364,75 km². *Basse Eyre* 331,11 km². *Est et Noroît* 448,53 km². *Basse Eyre*, après 1974, 431,6 km², événement qui ne contredit pas on le verra plus loin, ces observations générales.
- 5) Jacques Bernard, *Paroisses, lieux habités, premières mentions de La Teste et Arcachon*, dans *Le Pilat, La Grande Dune et le Pays de Buch*, Découverte n°28, Arpège 1983, p. 88-89 : «ce toponyme nautique d'Arquasson, bien plus ancien que ses premières attestations (au treizième siècle !), est peut-être pré-latin, voire pré-celtique, mais son étymologie reste inconnue».
- 6) Voir notre article *Esquisse de l'évolution...*, dans le *BSHAA* n° 68, 2ème trimestre 1991, p. 52-60.
- 7) Pierre Miquel, op. cit, évoquant les événements de 1968 en France parle de «révolte contre la société de consommation» qui, partie des jeunes des campus, gagna les grandes villes universitaires... et les autres, la grève générale mêlant les générations au cours d'un épisode qui marqua dans toutes les couches de la société contemporaine.
- 8) Bernard Kayser, *Géographie Entre Espace et Développement*, (avec les contributions de vingt spécialistes), décrit le phénomène. Presses Universitaires du Mirail 1990, Collection Etat des Lieux.

- 9) BSHAA n° 72, 2ème trimestre 1992, p. 31 : la prolifération des bicyclettes dans l'Entre-Deux-Guerres -toutes proportions gardées- avait dans le même sens contribué à accroître au quotidien la mobilité des personnes et changé, à l'échelle locale, l'évaluation des distances, l'organisation des travaux et des loisirs. On rappellera l'essor du tandem au « temps des congés payés » (1936).
- 10) Au temps des « Trente glorieuses », avant le premier choc pétrolier qui se produisit comme on sait en octobre 1973, les pays producteurs ayant décidé pour compenser la baisse du dollar de réajuster les prix de l'or noir.
- 11) P. Barrère et M. Cassou-Mounat, *Le schéma d'aménagement de la côte aquitaine*, Revue Géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest, tome 44-2/3, Avril 1973 exposaient les travaux de la M.I.A.C.A et soulignaient que « Le véritable effort d'aménagement, celui qui coûtera cher aux pouvoirs publics, doit porter sur les espaces à mettre à la disposition de l'homme sans que la nature en souffre », p. 303-320.
- 12) Quand on constate l'animation qui règne sur ces appendices et sur les plages, on mesure l'abîme qui sépare ce monde contemporain des temps où l'ingénieur *Claude Masse* parcourait -non sans péril- « le long de la coste du Médoc » (1690) du Cap Ferret à la Pointe de Grave, une côte qui resterait si longtemps déserte... voir notre article, BSHAA, n° 67, 1er Tr. 1991, p. 52.
- 13) Micheline Cassou-Mounat, *Tourisme et vie urbaine dans l'agglomération d'Arcachon*, RGPSO, Tome 44 - 2/3 Avril 1973, p. 281.
- 14) En 1990, après Bordeaux (210.336), Mérignac et Pessac qui dépassent les cinquante mille (respectivement 57.273 et 51.055), on trouve Talence (34.692) et un peloton de sept villes qui se situent entre 20.000 et 22.000, Villenave d'Ornon (25.609) et Bègles (22.604). A l'exception de Libourne et de La Teste, on remarque qu'il s'agit de villes de la « couronne bordelaise ».
- 15) Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques, *Gironde un siècle de démographie 1876-1976*.
- 16) Depuis 1946, année où Marcheprime fut créée (décret du 10 octobre 1946) commune, sa population est passée de 707 habitants à 2.420 en 1990 faisant plus que tripler ($\times 3,42$). La progression entre 1982 et 1990 a été spectaculaire atteignant 74,35%.
- 17) Danielle Hays, *Le Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne*, RGPSO Tome 47-4, octobre 1976, p. 381-398, soulignait le dynamisme démographique du secteur girondin du parc créé en 1970 et baptisé définitivement en 1972. Le chapitre IV, « Le parc face à la crise rurale » qui termine cette étude, très documentée, présente un état des lieux en 1976 et pose les questions essentielles.
- 18) SHAA n° 72, 2ème trimestre 1992, p. 29 et Danièle Hays, op. cit., p.391 qui souligne que « Belin-Beliet a perdu 516 habitants de 1968 à 1975, et (que) la fermeture de sa principale usine, l'entreprise des cycles Caze-
nave, à la fin de 1975, a encore aggravé cette situation ». La nouvelle commune, on l'a vu, est parvenue à renverser la tendance négative.
- 19) Serge Lerat, *La population de la Grande Lande de 1831 à 1975*, Actes du colloque de Sabres, 1981, p. 399 à 412.
- 20) Jean Cavignac, *Des hommes et des activités sur le Bassin d'Arcachon à la fin du XVIIIème siècle*, Institut Aquitain d'Etudes Sociales n° 25/26 p 33.
- 21) Fernand Labatut, *Il y a deux cents ans, le Pays de Buch*, BSHAA n° 62, 4ème Tr. 1989, p. 3 à 46.
- 22) Centre inter-régional de l'I.G.N, 1er août 1987, reproduction au 1/110.000ème.
- 23) Bernard Kayser, ouv. cité. Voir notamment l'article de Jean-Paul Lévy, l'espace non-métropolisé revisité vingt ans après, p. 105 à 111.
- 24) Bernard Kayser, op. cit., Raymond Guglielmo, *Régions et banlieues...* p. 99 à 104.
- 25) INSEE, *Recensement général de la population de 1990*, Population légale, arrondissements-cantons-communes 33- Gironde, 1991.
- 26) On remarquera que la pérennité des niveaux institutionnels issus de la Révolution Française (1790), cantons, et surtout les communes (dont la force et l'indépendance selon Tocqueville fait le citoyen) aboutit, dans la vie quotidienne locale, à l'assimilation des nouveaux venus, ce qui laisse penser que l'esprit de clocher -qui est comme on sait l'affirmation légitime d'une identité municipale (qui n'exclut pas toutefois les associations multi-communales)- n'est pas près de s'éteindre dans le Pays.
- 27) On dénombrait en France en 1991, une voiture pour 2,5 habitants soit 22.750.000 voitures particulières. Images économiques du Monde 1991, Sedes.

— oOo —

TEXTES ET DOCUMENTS

LES CANARDS SONT-ILS DES ÉPAVES ?

Le 29 novembre 1872, M. Denelle, directeur des douanes à Bordeaux, écrivait la lettre suivante au Conservateur des Eaux et Forêts à Bordeaux :

« Mon Cher Collègue,

J'ai l'honneur de vous fournir les renseignements que vous m'avez demandés par votre lettre du 26 novembre courant.

Les canards sauvages qui sont jetés sur la plage de l'océan ne peuvent être considérés comme des épaves proprement dites. Dans deux ou trois circonstances, il est vrai, quelques préposés des Douanes ont cru devoir s'opposer à leur enlèvement. Mais cette prétention était mal fondée et dès que j'en ai eu connaissance, c'est-à-dire dans le courant du mois de janvier 1870, j'ai invité le sous-inspecteur divisionnaire à La Teste à donner des ordres pour qu'à l'avenir les riverains puissent librement ramasser le gibier trouvé sur la côte. Les gardes forestiers rentrent évidemment dans le droit commun.

Veillez agréer,...».

Le sous-inspecteur à La Teste reçut copie de cette lettre et demanda au capitaine à Arès de «renouveler les ordres déjà donnés dans ce sens (...) aux brigades de Lège, d'Arès et du Ferret», ce qui fut fait le 30 novembre 1872.

Ainsi, en Pays de Buch, les canards sauvages furent-ils, selon les époques, pêchés, chassés ou "ramassés" !

TESTERIN OU TESTUT ?

Il était d'usage autrefois dans nos régions, quand le gascon était la langue parlée, de désigner les habitants par le nom de leur village. Lous Bouheyres étaient les gens de Labouheyre, lous Belins ceux de Belin, lous Salles ceux de Salles, lous La Testes ceux de La Teste de Buch.

On employait aussi concurremment des formes dérivées, telles Bouheyrens, Sallots et Testerins. En ce qui concerne les habitants de La Teste de Buch, ce dernier terme était le plus courant. Tout ceci, c'est Félix Arnaudin qui nous l'a dit dans son livre : *"Les chants populaires de la Grande Lande"* paru en 1912. Dans ce livre, la chanson satirique qui porte le numéro XXVII nous apprend que Lous Sallots étaient des carbouayres (charbonniers), lous Bouheyrens des Heyrayres (coureurs de foire), lous Testerins des péougayres (pêcheurs en haute mer) et lous Gujans des charouayres (ramasseurs de moules).

Quant aux hommes et femmes des bords du Bassin qui portaient le poisson à Bordeaux, ils étaient appelés tous "Lous Bouges", quelle que soit leur paroisse d'origine.

Le terme "Testuts" pour désigner les Testerins est un mauvais calembour d'origine récente dont on peut attribuer la paternité, sans grand risque d'erreur, à des moqueurs d'une paroisse voisine.

Testut, Testude au féminin, est en gascon un adjectif signifiant : têtue, entêté.

Jacques RAGOT

VIE DE LA SOCIÉTÉ

NOUVEAUX ADHÉRENTS

M. Raymond Guilhem (La Teste-de-Buch), Mme Gisèle Béraud (Le Pyla), M. Gabriel Lesca (Bordeaux), M. Bernard Josses (Gujan), M. Emmanuel Joly (Bordeaux), Jacques Brun (Bordeaux), M. Yves Marchand (47-Casseneuil), M. Jean-Bernard Bielher (La Teste-de-Buch).

PUBICATIONS

Comme nous l'annoncions dans le n° 72, le troisième volume de la collection *Métamorphoses* (éditions Equinoxe) consacré par Max Baumann avec la participation de Jacques Ragot à la presqu'île Lège Cap-Ferret, sous le titre «de Bélisaire à la pointe», est sorti au début de l'été.

Par ailleurs, Madame Isabelle Verdier vient de publier une suite à «Andernos, des origines à 1895». Sous-titré «L'Apogée», ce second volume évoque «Andernos de 1896 à 1928».

Quant à Charles Daney, il a choisi de faire paraître, à l'occasion du Salon du Livre de Bordeaux, un «Dictionnaire de la Lande», richement illustré.

Signalons enfin qu'en 1993, Frédéric Droulers, expert numismate, fera paraître le tome 1 de l'«Encyclopédie pratique de numismatique et de finances royales». Le chapitre consacré à l'atelier temporaire de Bordeaux, dans le tome 3 actuellement en préparation, révèle l'utilisation de la «ferrière» de Salles pour la fabrication de liards de cuivre vers 1655-1657 (pour tout renseignement écrire au secrétariat).

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Rappelons que la prochaine assemblée générale de la Société se tiendra le 17 janvier 1993. Chaque adhérent recevra un courrier indiquant le lieu de cette assemblée et le thème de la conférence qui y sera présentée.

COTISATION 1993

Avec ce bulletin s'achève, pour les adhérents, l'abonnement 1992. Pour continuer à recevoir le bulletin en 1993, dès à présent, chacun peut régler l'abonnement maintenu à 100 F ou la cotisation de soutien à partir de 150 F.

MANIFESTATIONS

Au sein de l'A.T.G.M., notre collègue Hugues Teysier, cheville ouvrière de l'exposition «Gujan-Mestras d'hier et d'aujourd'hui», présentée dans la seconde quinzaine d'octobre, a animé le mardi 27 une causerie-débat sur le thème «Promenade dans Gujan-Mestras d'hier et d'aujourd'hui».

Quant au second colloque de la Société, organisé les 17 et 18 octobre, sur le thème du littoral gascon et de son arrière-pays, il a connu un franc succès dont la presse locale s'est fait largement l'écho, tant au niveau de la fréquentation, surtout le samedi, qu'au niveau des communications.

ACTES DU COLLOQUE

18 communications constitueront les Actes du 2ème colloque de notre Société qui seront publiés au 2ème trimestre 1993.

- L'"Allemagne" aux portes du Pays de Buch (Jacques Clémens)
- L'agriculture et la vie rurale dans les Pays de Buch et de Born à la fin du Moyen-Age (Fabrice Mouthon),
- La chasse et la pêche en Pays de Buch au Moyen-Age (Pierre-Alain Greciano),
- Présentation du réseau seigneurial et de la noblesse en Pays de Buch du XIème au XVIème siècle (Jean-Paul Casse),
- Un portulan de Vesconte de Maggiolo (Alain Broqua),
- Economie et société en Pays de Buch sous Louis XV (Alain Contis),

- Commerce des résineux et conflits entre Bayonnais et négociants en Marensin au XVIIIème siècle (Jean-Jacques Taillentou),
- 1765 : controverses sur l'exploitation des Marais d'Orx (Francis Castex),
- Représentations des landes de Gascogne. Ethnologie d'un vide bien rempli (Marie-Dominique Ribéreau-Gayon),
- Pêches du Bassin d'Arcachon. Approche ethnologique (Alberto Puig),
- Origines et premiers développements de la Cellulose du Pin (1925-1939) (Maurice Hamon),
- Le syndicat intercommunal d'électrification du Médoc entre les deux guerres (Christophe Bouneau),
- Esso Rep en Aquitaine (Robert Le Tanou),
- De la forêt à la ville : Arcachon 1812-1855 (Robert AUFAN et Jacques Plantey),
- Arcachon, ville de santé (Robert Fleury),
- La situation religieuse d'Arcachon de 1857 à 1906 (Jean Valette),
- Le Bassin d'Arcachon en vers et en prose (Jacques Ragot),
- Artistes au soleil : la bande à Cocteau (Jean-Claude Lasserre).

Je soussigné : _____

Adresse : _____

souscrit à l'achat de exemplaire(s) des Actes du 2ème colloque "Le Littoral Gascon et son arrière-pays" (prix unitaire : 100 francs)

Ci-joint un chèque de francs libellé au nom de la S.H.A.A.

Date :

Signature :

Société Historique et Archéologique d'ARCACHON

CENTRE SOCIO-CULTUREL
51 COURS TARTAS - 33120 ARCACHON

Bureau de la Société

Président d'Honneur

M. Jean VALETTE, Directeur des Archives Départementales de la Gironde

Président

M. Michel BOYÉ, 18 rue Icare - 33260 La Teste - Tél. 56.66.36.21

Vice-Présidente

Madame J. ROUSSET-NEVERS - 1 allée Dr Lalesque - Arcachon - 56.83.60.77

Secrétaire

M. Jacques PLANTEY - 43 av. du Général de Gaulle - Arcachon - 56.83.12.74

Secrétaire-Adjoint, chargé du bulletin

M. Jacques CLÉMENS - 24, avenue Jean Cordier - 33600 PESSAC

Trésorier

M. Robert AUFAN - 56 boulevard du Pyla - 33260 LA TESTE - Tél. 56.54.48.84

Trésorier adjoint

M. François THIERRY - 11 rue Bonlieu - 33610 CESTAS - Tél. 56.07.62.52

Conseil d'Administration

Mme Rousset-Nevers - MM. AUFAN - BAUMANN - BOYÉ - CASTET - CLÉMENS - GEORGET - JACQUES - LABAT - LABATUT - MORMONE - PLANTEY - TEYSSIER - THIERRY - VALETTE.

Commissaires aux comptes : MM. Jacques et Georget

Membres honoraires : M. MARCHOU (Président fondateur)

M. RAGOT (Président Honoraire)

M. DUMAS (Ancien Vice-Président)

Pour tous renseignements à l'adresse de la Société (51 cours Tartas à Arcachon, demander Madame FERNANDEZ - Tél. : 56.83.62.20)

- 1)- Les demandes d'adhésion sont à envoyer au président qui les soumettra au bureau de la Société lors de la prochaine réunion. Elles devront être accompagnées de la première cotisation.
- 2)- S'adresser au Secrétaire Adjoint pour la rédaction du Bulletin et les communications à présenter.
Les manuscrits insérés ne sont pas rendus.
- 3)- Il sera rendu compte de tout ouvrage dont un exemplaire sera offert à la Société.